



« I LA TENE TI TO NA MBONGO – Tous ensemble pour le Sud-Est »

Programme de relèvement socioéconomique dans la zone Sud-Est de la République centrafricaine (RELSUDE)

PLAN DE RELÈVEMENT LOCAL

SATEMA



République centrafricaine, mars 2021

CONDUIT PAR

EN PARTENARIAT AVEC

AVEC LE SOUTIEN DE

Sommaire

■	Liste des acronymes	3
■	Cadre d'action	5
■	Carte de la zone d'intervention	6
■	Méthodologie AGORA	7
■	Présentation de Satema	8
■	Diagnostic territorial	9
	Carte générale du centre-ville de Satema	10
	Cartographie des acteurs	11
	Services de bases	13
	• Eau	13
	• Hygiène et assainissement	12
	• Éducation	16
	• Santé	16
	Filières économiques	19
	• Agriculture et élevage	19
	• Commerce	21
	• Pêche	22
	• Autre secteurs	23
	Gouvernance locale	24
	• Représentation	24
	• Justice et cohésion sociale	24
	• Diagnostic institutionnel	25
	• Autoévaluation des organisations de la société civile	26
■	Planification du relèvement	27
	Eau	28
	Hygiène et assainissement.....	30
	Éducation.....	33
	Santé	34
	Agriculture et élevage	36
	Commerce	38
	Pêche	40
■	Priorisation intersectorielle	42
■	Annexes	43

Liste des acronymes

ASA	Afrique secours et assistance
ACDA	Agence centrafricaine de développement agricole
ACTED	Agence d'aide à la coopération technique et au développement
ADDC	Action pour le développement durable en Centrafrique
ADECAF	Agence pour le développement de la caféiculture
AEDD	Agence pour l'environnement et le développement durable
AGETIP-CAF	Agence d'exécution des travaux d'intérêt public en Centrafrique
AGR	Activité génératrice de revenu
ANDE	Agence nationale pour le développement de l'élevage
ANEA	Agence nationale de l'eau et de l'assainissement
APE	Association des parents d'élèves
AVEC	Association villageoise d'épargne et de crédit
CaLP	<i>Cash Learning Partnership</i>
CLPR	Comité local de paix et réconciliation
CNEDD	Commission nationale de l'environnement et du développement durable
COGES	Comité de gestion
COHEB	<i>Community Humanitarian Emergency Board</i>
COOPI	<i>Cooperazione internazionale</i>
CPC	Coalition des patriotes pour le changement
EHA	Eau, hygiène et assainissement
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FFOM	Forces, faiblesses, opportunités et menaces
FPU	<i>Free Press Unlimited</i>
GA	Groupe armé
GEPAD	Genre, paix et développement
INEE	<i>Inter-Agency Network for Education in Emergencies</i>
MENESRS	Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Liste des acronymes (suite)

OCHA	Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires
OFCA	Organisation des femmes de Centrafrique
ONG	Organisation non gouvernementale
OSC	Organisation de la société civile
PAIRSARE	Programme agricole intégré de résilience, de sécurité alimentaire et de relance économique
PRL	Plan de relèvement local
RCA	République centrafricaine
RDC	République démocratique du Congo
RELSUDE	Relèvement du Sud-Est
THIMO	Travaux à haute intensité de main d'œuvre
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
VBG	Violences basées sur le genre
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine
XAF	Franc CFA de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC)

Cadre d'action

CONTEXTE

La crise politique et militaire de 2012-2014 en République centrafricaine (RCA) et ses conséquences ont particulièrement affecté les préfectures du Sud-Est de la RCA, à savoir la Basse-Kotto, le Haut-Mbomou, la Haute-Kotto, le Mbomou et la Ouaka. Ces dernières enregistrent encore à ce jour les besoins les plus aigus en termes d'accès à l'eau, à la santé, aux moyens de subsistance et à la protection¹.

Plusieurs facteurs contribuent à la vulnérabilité socio-économique du Sud-Est : préfectures les moins densément peuplées, elles sont également les moins bien connectées au reste du pays, avec un Etat historiquement moins présent, accentuant l'influence des groupes armés (GA). Ajouté à cela, les faibles ressources et compétences techniques au niveau communal et préfectoral freinent les collectivités territoriales et les services déconcentrés de l'Etat dans l'exercice de leurs missions².

La relative stabilisation sécuritaire dans les chefs-lieux des sous-préfectures et les perspectives ouvertes par la signature de l'accord politique de paix et de réconciliation entre l'Etat et plusieurs groupes armés en février 2019 permettent d'envisager des réponses simultanées aux besoins humanitaires urgents et des actions de relèvement à plus long terme. En ce sens, le gouvernement a déjà engagé un effort de redéploiement des services publics dans les régions, ce qui laisse envisager un renforcement parallèle des services sociocommunautaires existants et des structures de gouvernance locale³.

Afin de soutenir ce processus, les organisations non gouvernementales (ONG) ACTED, OXFAM, COOPI, CONCERN, *Free Press Unlimited* (FPU) et IMPACT Initiatives, à travers AGORA, se sont réunies en consortium dans le cadre du projet RELSUDE, afin de répondre aux difficultés présentées ci-dessus et renforcer de manière holistique les capacités de résilience des communautés dans 21 chefs-lieux de préfecture ou chefs-lieux de sous-préfecture dans la zone du Sud-Est (voir carte p. 6). L'objectif du projet RELSUDE est à la fois de répondre aux besoins de base des populations, de renforcer les capacités de relèvement socio-économiques des communautés, et d'accompagner la consolidation du rôle des autorités locales.

OBJECTIFS DU DOCUMENT

Les plans de relèvement locaux (PRL) rassemblent les résultats d'une phase d'évaluation (diagnostic territorial) et d'une phase de planification participative. Les données sur lesquelles ils s'appuient sont collectées à travers des méthodes quantitatives et qualitatives dans chacune des 21 localités ciblées par le projet (voir « Méthodologie AGORA » p. 7 et « Annexe méthodologique » p. 43). Les différents outils utilisés tentent d'obtenir une image représentative des besoins et dynamiques locales, sans toutefois pouvoir le garantir, étant donné le temps imparti et les contraintes pratiques.

L'objectif du PRL est de fournir une compréhension des besoins et opportunités pour les acteurs à la fois locaux et de l'aide humanitaire. Il s'agit en effet de soutenir i) les municipalités de ces territoires fragilisés par la crise dans la planification et la coordination de toutes les initiatives de relèvement local, et ii) les acteurs humanitaires dans l'identification d'interventions pertinentes directement réalisables dans le cadre du projet.

Le présent document constitue ainsi une feuille de route détaillant les priorités identifiées par la communauté, accompagnées de pistes de solutions concrètes et précises sur le plan technique, ainsi que d'une proposition de stratégie de mise en œuvre. L'ensemble des affirmations figurant dans ce document sont basées sur l'analyse des données collectées sur une période définie, grâce à la conduite d'entretiens individuels et de groupes de discussion.

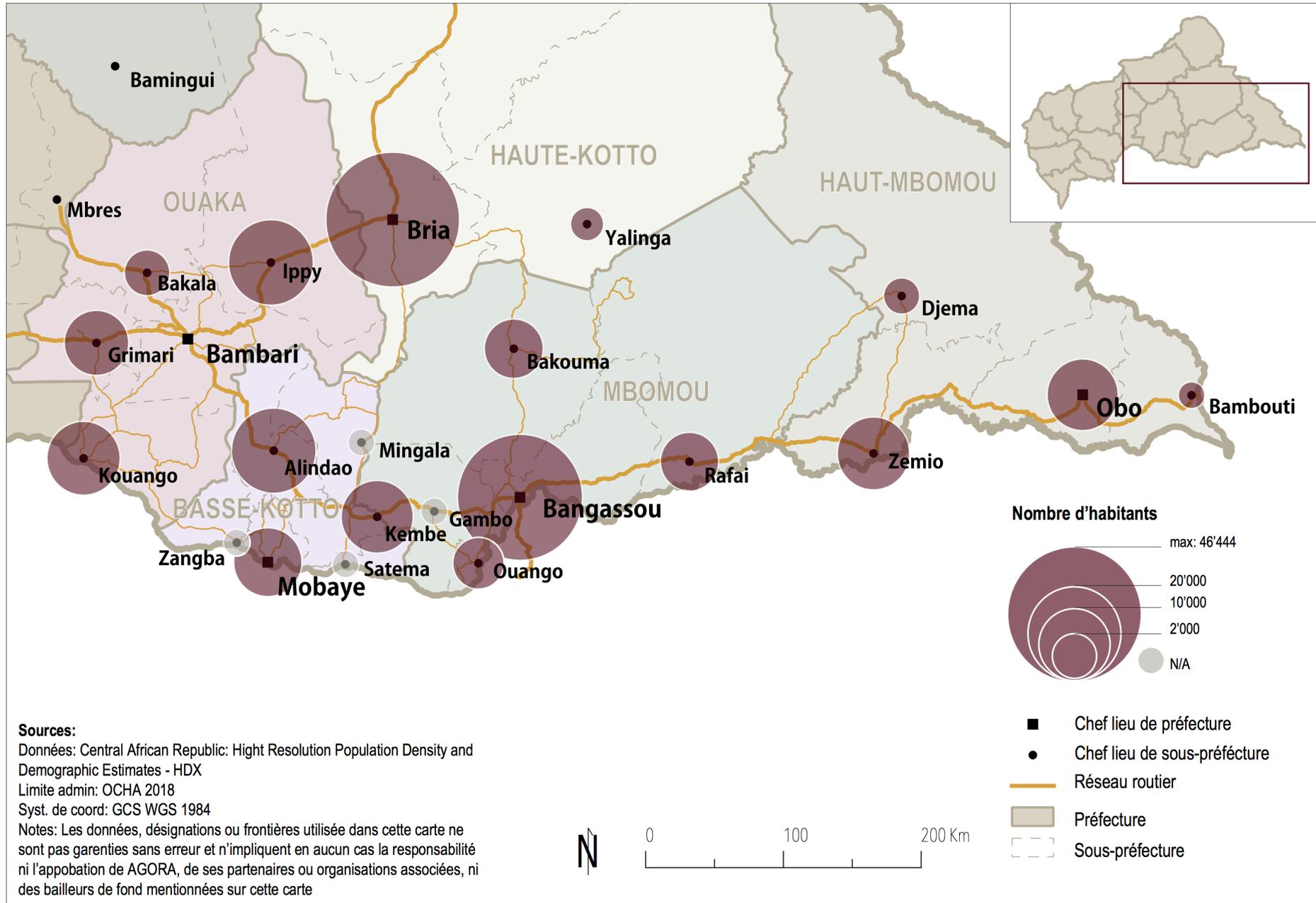
Le PRL représente également un instrument de coordination, remis aux partenaires humanitaires et aux acteurs institutionnels locaux afin de servir de base de travail à tous au niveau local. L'objectif est de replacer les acteurs locaux, institutionnels et communautaires, au cœur du processus de décision, pour faire en sorte que l'aide proposée par les acteurs humanitaires soit dirigée vers les priorités locales et selon les modalités adaptées au contexte.

¹ Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), [Aperçu des besoins humanitaires, 2021](#) – République centrafricaine.

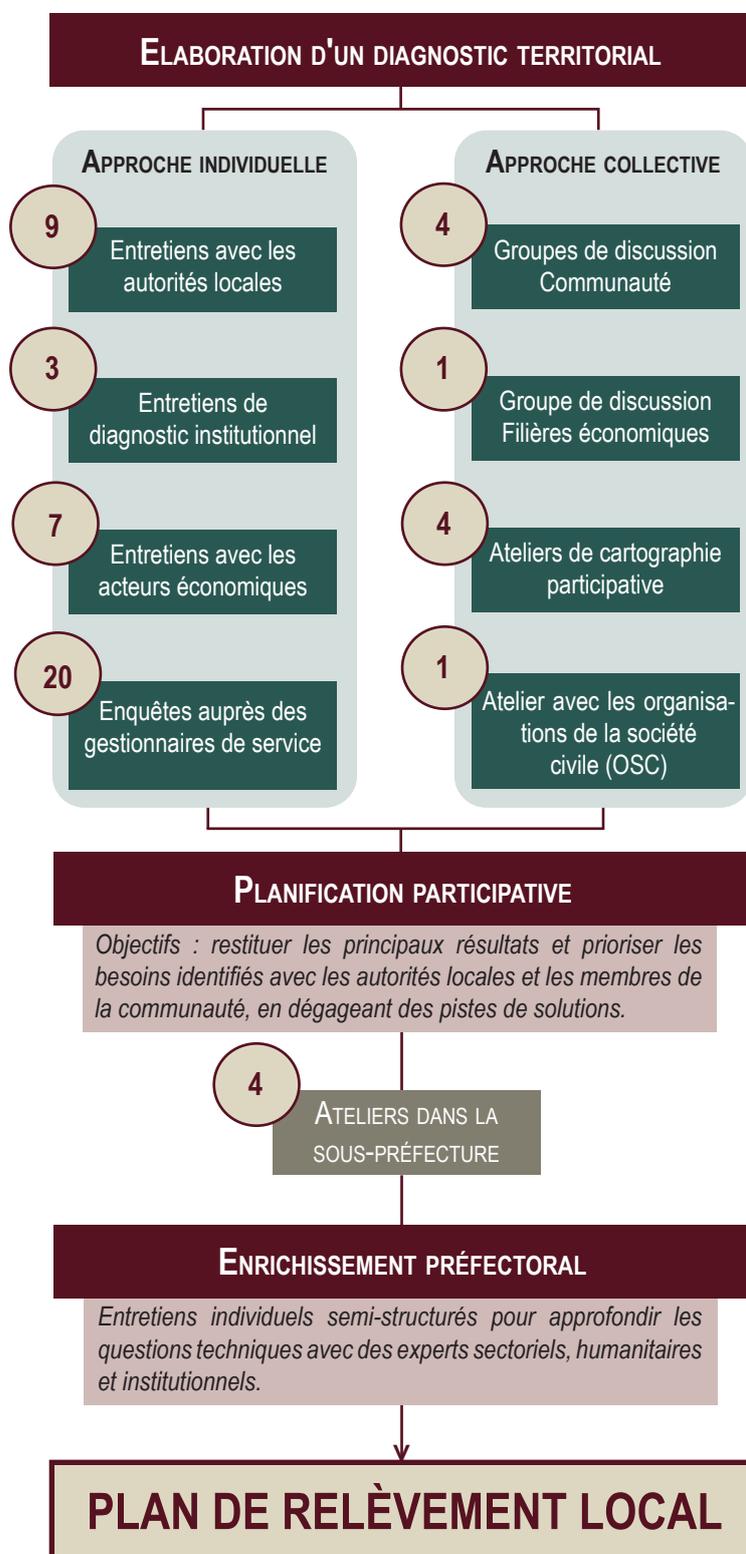
² Banque mondiale, [Enquête nationale sur les monographies communales 2016](#) - République centrafricaine, 2017.

³ Finance For Impact, [Redéploiement de l'action publique en Centrafrique, étude de préfiguration d'un futur programme de gouvernance en Centrafrique](#), 2019.

Carte des localités couvertes par le projet RELSUDE



Méthodologie AGORA



L'équipe AGORA a conduit le diagnostic territorial dans la ville de Satema entre le **23 et le 29 octobre 2020**.

Les ateliers de planification se sont déroulés les **26 et 27 novembre 2020**.

Enrichissement préfectoral : à la mi-décembre 2020, six groupes armés ont formé une alliance, la « Coalition des patriotes pour le changement » (CPC) et lancé des offensives simultanées dans plusieurs villes de la RCA contre les forces de sécurité nationales et internationales. Des villes importantes comme Bambari, Bangassou, Bouar, ou encore Bossembélé et Damara ont été particulièrement ciblées.

La volatilité de la situation sécuritaire, la rupture des voies de communication dans les cinq préfectures du projet RELSUDE et l'incertitude face à l'évolution de la période électorale ont mené les organisations du consortium à suspendre toutes les activités sur le terrain et réduire le personnel sur base et en capitale. AGORA a donc suspendu l'atelier préfectoral de Satema initialement prévu le 17 décembre 2020. Il devrait être planifié à nouveau à la rentrée 2021, dépendamment de l'évolution du contexte sécuritaire dans la Basse-Kotto en particulier.

Le présent document présente donc les résultats du diagnostic territorial et de la planification sous-préfectorale. La validation des priorités et recommandations de la part des autorités préfectorales sera établie dès que possible et fera l'objet d'une publication *ad-hoc* valable pour l'ensemble de la préfecture de la Basse-Kotto. Par ailleurs, il est possible que les informations de ce rapport nécessitent une actualisation au vue des récents épisodes de violences dans le pays (déplacements de population, destruction des services, présence des autorités locales, acteurs de l'aide opérationnels, etc.).

Présentation de Satema

HISTOIRE

Selon les autorités locales, le nom « Satema » vient de la langue yakoma et signifie « mangé par les fauves ». Cela fait référence à une histoire selon laquelle les ancêtres des habitants de Satema auraient quitté leur village originel de Ngamanga, situé sur l'axe Ouango, suite à un conflit familial, et auraient voyagé à travers la brousse, malgré la présence de fauves, pour finalement établir la ville à côté du fleuve, à son emplacement actuel.

Les répondants ont également mentionné que la localité de Satema avait été choisie par les colons pour l'établissement d'un poste de contrôle administratif⁴ en 1952. Selon les autorités locales interrogées, l'établissement de Satema s'explique par sa proximité aux zones de production agricole d'huile de palme, de coton, de tabac et de café. Toutefois, jusqu'à 1996, la ville faisait partie du district de Kembé, le chef-lieu étant situé à Limassa. Le chef-lieu s'est déplacé de Limassa à Satema en raison de sa position stratégique, sur le fleuve Oubangui pour entretenir des échanges avec la République démocratique du Congo (RDC).

Les autorités locales ont rapporté que les principales ethnies à Satema étaient les Yakoma, les Langba, les Ngbougou et les Foulata. Selon les membres de la communauté, des Peuls étaient également présents à Satema avant 2017. La majorité d'entre eux auraient quitté la localité en raison des événements violents de 2017 et ne seraient pas revenus s'installer dans la ville depuis. Les ethnies de Satema semblent cohabiter sans heurt selon les résultats de l'enquête. La plupart des autorités locales rencontrées ont toutefois mentionné des tensions, mineures, entre les Yakoma d'un côté et les Langba et Ngbougou de l'autre. Elles ont précisé que ces tensions étaient fondées sur des conflits fonciers et la croyance selon laquelle les Yakoma disposeraient de plus de pouvoir politique et administratif.

TERRITOIRE

La majorité des répondants a rapporté qu'il y avait **5 groupements dans le centre urbain de Satema** : Satema centre, Ndékélé mboyo, Lapi, Lapi 4, et Lapi yangba⁵. Les membres de la communauté ont rapporté que les cinq groupements avaient été créés par concertation entre les chefs locaux. Ils seraient selon eux tous mixtes tant sur le plan ethnique que religieux. A noter que le groupement 5, excentré par rapport aux autres groupements de la ville, présenterait un niveau d'accès aux services de base plus faible pour ses habitants.

Selon le recensement de 2020⁶, la commune compterait entre 36 000 et 37 000 habitants. Selon les autorités locales rencontrées, les groupements 1, 2 et 4 seraient les plus peuplés.

La ville se situe au bord du fleuve Oubangui. Elle est **desservie par 2 axes secondaires** : l'axe Satema-Dimbi et l'axe Satema-Ouango. Les autorités locales ont rapporté que la circulation entre Satema et les villes de Dimbi puis Mobaye, ou encore vers la RDC aurait diminué après la crise de 2017, en raison de l'insécurité dans la zone, de la dégradation des axes et du manque de véhicules dans la localité (cas de vols et de braquages). En particulier, les membres de la communauté ont rapporté qu'ils ne pouvaient pas circuler librement entre Satema et les autres localités du fait de la présence des barrières des groupes armés à la sortie de la ville.

Depuis 2013, un groupe armé assure le contrôle de la ville. En 2017, de violents affrontements sont survenus dans la ville, du fait de l'arrivée d'un second groupe armé rival. Selon la majorité des autorités locales rencontrées, 2017 a été l'année la plus violente pour la ville, caractérisée par de lourdes pertes humaines et matérielles. Ces affrontements ont également entraîné un important mouvement de la population en direction de la brousse, vers les villes voisines de Mobaye ou Bangui. Certaines personnes auraient fui vers les îlots situés sur l'Oubangui avant de rejoindre la RDC. Selon les autorités locales, ces personnes seraient revenues progressivement dans la ville de Satema. Les groupes de discussion communautaires ont toutefois permis de mettre en lumière des obstacles logistiques (manque d'abris⁷) et sécuritaires au retour des déplacés et réfugiés.

Depuis 2017, deux groupes armés seraient présents à Satema. L'un maintiendrait une présence visible, notamment au niveau des barrières à l'entrée de la ville et imposerait des taxes illégales. Le second, quant à lui, aurait des éléments dispersés au sein de la communauté, circulant librement et non armés, qui effectueraient des patrouilles pour éviter l'attaque du groupe rival. Plusieurs informateurs clés rencontrés ont confié que la population craignait toujours des affrontements entre les deux groupes armés. A ce titre, la moitié des groupes de discussion communautaires ont mis en évidence que la communauté estimait ne pas être en sécurité au sein de la ville⁸. Les répondants ont également déploré le manque de forces de sécurité dans la localité et ont appelé de leurs vœux le retour de la gendarmerie et de la police en particulier. En revanche, tous les répondants ont rapporté qu'ils pouvaient circuler librement au sein de Satema, de jour comme de nuit.

⁴ Selon l'article 4 du Code des collectivités territoriales et des circonscriptions administratives les quatre niveaux de circonscription sont : la région, la préfecture, la sous-préfecture, et le poste de contrôle administratif.

⁵ La localité de Satema étant toujours relativement petite et non-urbanisée, l'équipe AGORA a constaté que les délimitations des groupements ne faisaient pas l'objet d'un consensus au sein de la ville. Le groupement Lapi 4, par exemple, n'a pas été mentionné par quelques autorités locales tandis qu'il était toujours évoqué au cours des différents groupes de discussion menés.

⁶ Le recensement de la commune, présenté par groupement et quartier/village et par genre est disponible à la mairie de Satema.

⁷ A noter que la localité a également subi des inondations importantes en 2019, qui ont détruit de nombreuses habitations.

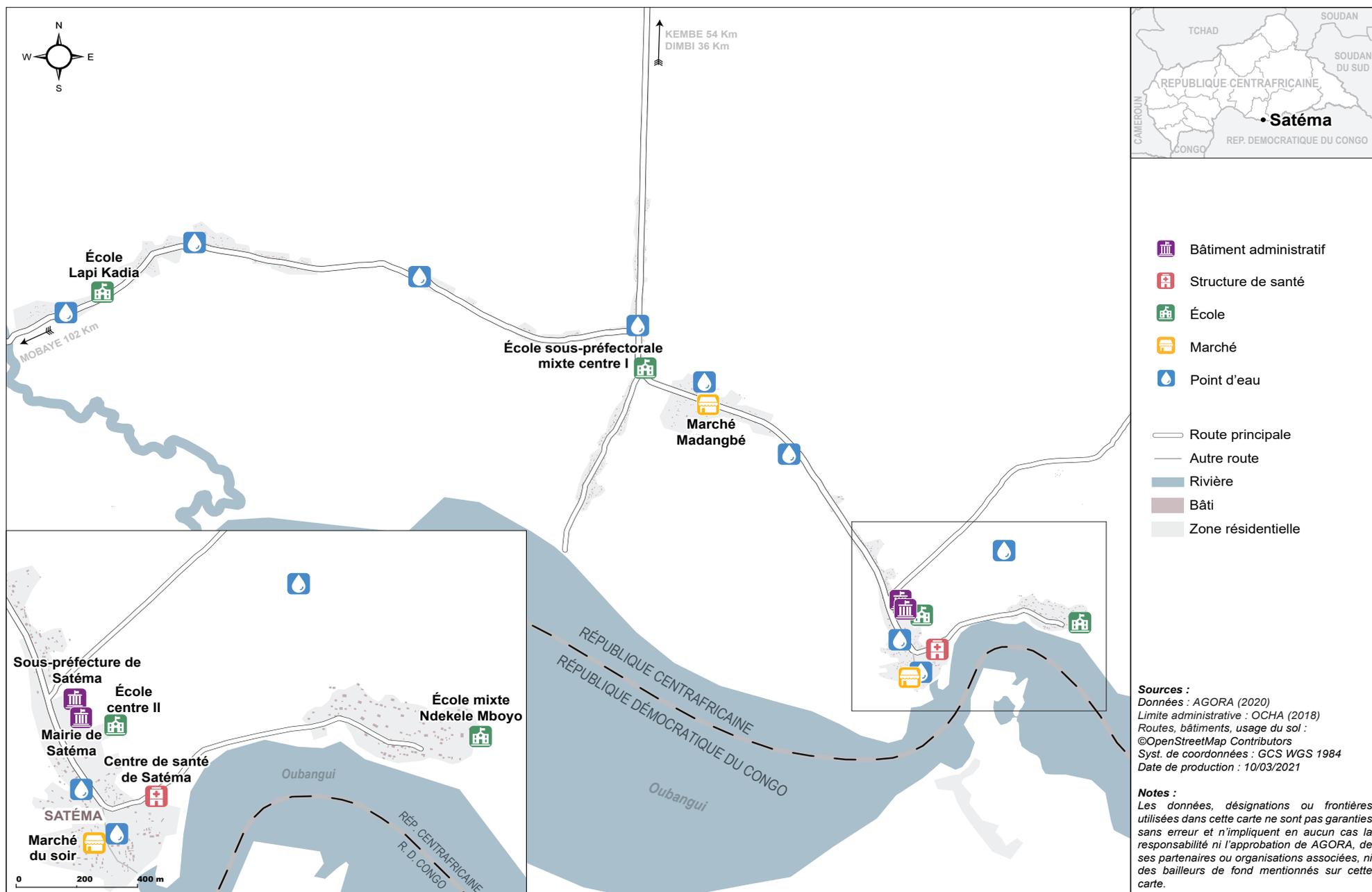
⁸ Pour les autres groupes de discussion menés avec la communauté, 1 groupe a rapporté se sentir « neutre » par rapport à la sécurité et 1 groupe a rapporté se sentir « en sécurité ».



Diagnostic territorial

Satema

Carte générale du centre ville de Satéma



Cartographie des acteurs

ACTEURS INSTITUTIONNELS

- Maire
- Sous-préfet
- Chef de secteur scolaire
- Chefs de groupe et de quartier ou village.

SOCIÉTÉ CIVILE

- Association de la jeunesse
- OFCA
- APE
- CLPR

PARTENAIRES DE L'AIDE

Basés dans la ville : Aucun

Ayant des projets réguliers :

- ONG nationales : GEPAD ; ADCC
- ONG internationales : COHEB ; ACTED ; ASA
- Organisations multilatérales : Banque mondiale, OIM

ACTEURS ÉCONOMIQUES

- Associations des commerçant.e.s, des pêcheurs, des agriculteurs, des producteurs de café
- Groupement des femmes agropastorales

FORCES DE SÉCURITÉ

Aucun

AUTRES ACTEURS/GROUPES

- Groupes armés

La mairie est dirigée par le président de la délégation spéciale, nommé en octobre 2020⁹. Il est appuyé par un vice-président, un adjoint et un conseil municipal (voir organigramme en p. 25). Selon le représentant de la mairie interrogé, l'institution est en charge d'assurer la coordination avec les ONG, la gestion du tribunal coutumier, la perception des recettes communales, la gestion de l'Etat civil, et l'élaboration du budget communal. Un membre de la sous-préfecture définissait les missions de son institution comme la supervision des services déconcentrés de l'Etat (seuls les services scolaires et sanitaires sont présents à Satema), l'intronisation des chefs locaux, la gestion générale des affaires courantes et la cohésion sociale.

Les autorités locales ont rapporté **une bonne collaboration entre la sous-préfecture et la mairie** dans les domaines de la santé et de l'éducation, particulièrement pour l'organisation de campagnes de vaccination et de sensibilisation de la population sur ces sujets. Au moment du diagnostic territorial, une grande partie du personnel éducatif était affecté à Satema mais basé à Bangui. Toutefois, le chef de circonscription scolaire effectue des visites annuelles depuis Bangassou pour le suivi et la sensibilisation sur l'éducation¹⁰. Pour le secteur de la santé, le médecin-chef du district sanitaire de Kembé-Satema, bien que basé à Kembé, vient une fois par an assurer des campagnes de sensibilisation.

Plusieurs acteurs interagissent dans le domaine de la justice, de la paix et de la cohésion sociale à Satema. Le Comité local de paix et réconciliation (CLPR) mène des activités de sensibilisation et de médiation, y compris avec les groupes armés, pour maintenir la paix dans la localité. La mairie s'occupe en particulier des litiges fonciers tandis que les chefs locaux assurent souvent le lien entre la population et la mairie pour la gestion de litiges familiaux ou de voisinage. Les autorités institutionnelles, l'association de la jeunesse et l'Organisation des femmes de Centrafrique (OFCA) travaillent ensemble pour l'organisation d'activités rassemblant toute la communauté, par exemple des activités sportives ou de nettoyage et d'assainissement de la ville. La sensibilisation de la population sur la paix est également assurée par le préfet et les directeurs régionaux des services déconcentrés de l'Etat qui effectuent les visites dans la localité une à deux fois par an.

Les principales activités des associations économiques à Satema sont **le travail et l'épargne communautaires**. L'OFCA en particulier appuie la création d'Associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC) pour les femmes. Les acteurs économiques rencontrés ont déploré l'absence de l'Agence centrafricaine de développement agricole (ACDA) et de l'Agence nationale pour le développement de l'élevage (ANDE) dans la localité.

⁹ L'ordonnance 088-006 de 1988 prévoit l'élection des maires, mais en pratique, le gouvernement nomme des délégations spéciales, avec à leur tête un ou une président(e), qui assure les fonctions de maire.

¹⁰ Selon les informateurs clés rencontrés, plusieurs visites auraient été annulées depuis 2020 par mesure de précaution au vu du contexte COVID-19.

Cartographie des acteurs (suite)

Aucun partenaire de l'aide n'est basé à Satema de façon permanente. Toutefois, plusieurs acteurs internationaux viennent régulièrement dans la ville pour y réaliser des activités de développement : les projets LONDO et SENI¹¹, financés par la Banque mondiale, ont permis de soutenir la construction d'abris *via* des travaux à haute intensité de main d'œuvre (THIMO) et la prise en charge du personnel du centre de santé. L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) intervient régulièrement pour des évaluations relatives aux déplacements de populations. Trois ONG internationales réalisent des activités régulières dans la localité : ACTED dans le domaine de la sécurité alimentaire, de l'éducation et de l'eau, hygiène et l'assainissement (EHA), Community humanitarian emergency board (COHEB) soutien principalement les services sanitaires. Afrique secours et assistance (ASA) est actif à Satema, mais les répondants ne disposaient pas d'information sur le détail de leurs activités¹². L'ONG nationale Genre paix et développement (GEPAD) quant à elle travaille principalement dans le domaine de l'eau.

Les partenaires de l'aide semblent assurer une bonne relation avec les acteurs locaux, qui se disent satisfaits de leur collaboration, bien que celle-ci consiste principalement en une consultation pour obtenir des informations sur la localité.

¹¹ Le projet LONDO (« debout » en sango) de la Banque Mondiale a pour ambition de fournir un emploi temporaire aux personnes vulnérables et de faciliter l'accès aux services de base sur l'ensemble du territoire national. Le projet SENI (« santé » en sango) a lui pour ambition d'améliorer la qualité des services de santé essentiels en République centrafricaine et d'accroître ainsi leur utilisation par la population.

¹² Pour information, les diagnostics territoriaux de Kembé et Alindao ont permis d'identifier certaines activités d'ASA dans les secteurs agriculture et protection.

Services de base

EAU

La ville de Satema compte **neuf points d'eau fonctionnels et gratuits**. Selon les gestionnaires de service, la moitié des points d'eau ont été construits par des ONG internationales. Pour le reste, il s'agit de constructions communautaires. Les participants aux groupes de discussion ont mentionné que certains points d'eau ont été payants par le passé, le prix variait entre 15 et 25 XAF par bidon puisé.



5/9

Nombre de points d'eau qui disposent d'un comité de gestion

Parmi les 9 points d'eau :



La quasi-totalité des points d'eau est utilisée pour boire, bien que seule la pompe à pied du groupement 1 dispose d'eau potable selon les gestionnaires. Les membres de la communauté ont rapporté que toutes les sources d'eau avaient été évaluées comme étant non potables par les techniciens du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).

Les gestionnaires de service ont également rapporté une **surutilisation des points d'eau fonctionnels**, du fait d'une meilleure sensibilisation en EHA et de l'augmentation de la population au cours des deux dernières années, principalement due au retour progressif de la population dans la localité.

89%

Des gestionnaires de services affirment n'avoir pas reçu d'aide pour le fonctionnement de leur service.

PRINCIPALES CONTRAINTES EXPRIMÉES PAR LES GESTIONNAIRES DE SERVICE :



Le manque de matériel de maintenance



Le manque de ressources financières

PRINCIPALES BARRIÈRES D'ACCÈS

Selon les participants aux groupes de discussion, **le nombre de points d'eau améliorés est insuffisant pour couvrir les besoins de la communauté**. Par conséquent, les habitants peuvent effectuer un trajet de 45 minutes à 2 heures pour atteindre un point d'eau. Le temps d'attente pour puiser l'eau est

ensuite estimé à 1 heure. Les femmes, qui sont le plus souvent responsables de cette activité pour le ménage, seraient donc davantage affectées par ces difficultés d'accès à l'eau.

Par ailleurs, **la qualité d'eau est jugée mauvaise** par la communauté qui déplore un manque de moyens pour réhabiliter les points d'eau de Satema. Le manque de protection des sources ainsi que l'absence de traitement augmenteraient l'occurrence des maladies. En particulier, pour les groupements 2 et 4, les points d'eau ne peuvent plus être utilisés pour boire selon la communauté.

En outre, les participants déplorent l'inondation des points d'eau pendant la saison pluvieuse, et l'assèchement des autres, surtout pour les groupements 2 et 3, au cours de la saison sèche. Cela expliquerait la hausse de fréquentation pour la seule pompe de la ville (groupement 1) et l'utilisation de l'eau de la rivière.

Enfin, les membres de la communauté interrogés ont évoqué des problèmes de gestion des points d'eau. En particulier, les heures d'ouvertures ne seraient pas respectées.

HYGIÈNE ET ASSAINISSEMENT

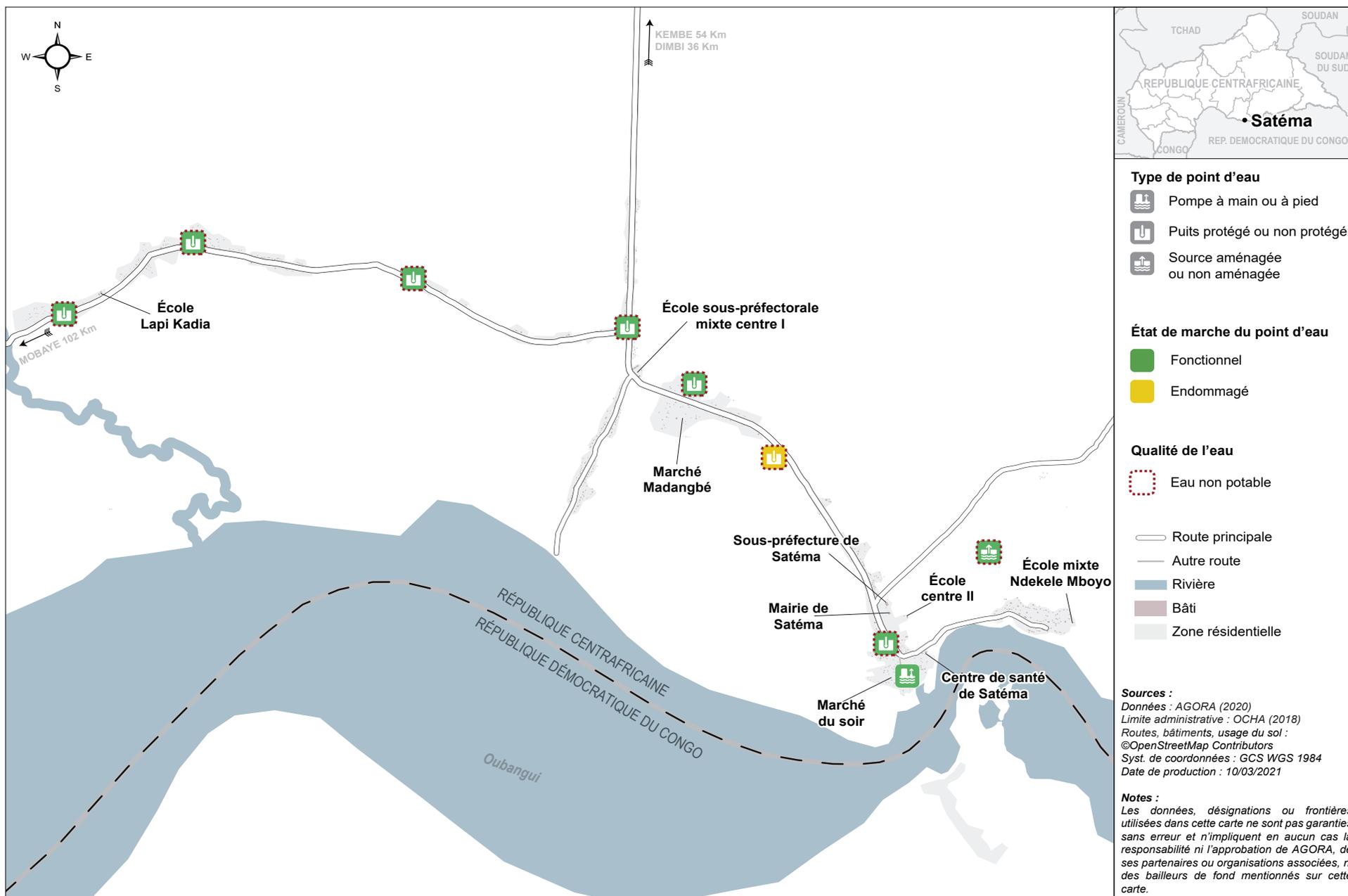
Selon les participants aux groupes de discussion, il n'y a **aucune latrine communautaire à Satema**. Faute de latrines privées familiales et de sensibilisation à l'hygiène, la population pratiquerait la défécation à l'air libre ou se soulagerait dans la rivière.

Les membres de la communauté interrogés ont évoqué des difficultés pour la construction de latrines privées durables : la nature du sol serait trop meuble et les matériaux traditionnels pas assez résistants (manque de matériaux durables localement). Par ailleurs, les latrines privées existantes ne seraient pas assez profondes et pas suffisamment entretenues, entraînant beaucoup d'insalubrité. Malgré cela, la mairie aurait prévu de construire des latrines communales.

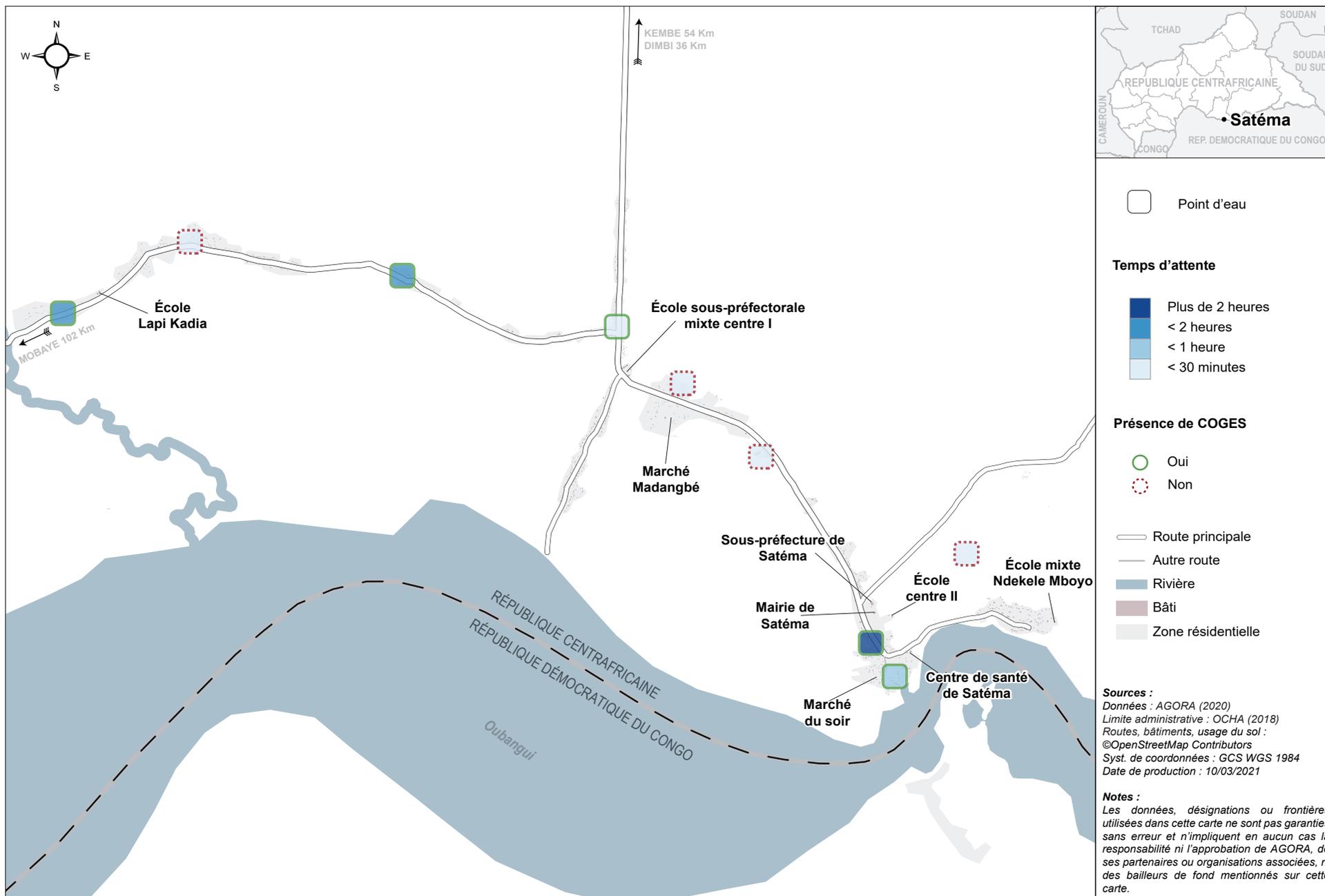
ASSAINISSEMENT PUBLIC

La mairie et la sous-préfecture de Satema, appuyés par les chefs de groupement, ont déjà eu à organiser des activités de nettoyage de la ville : assainissement de lieux publics, débroussaillage des routes et reconstruction d'abris sinistrés. Le bureau de la jeunesse et l'OFCA sont également engagés dans ces activités. Les organisateurs de ces activités ont exprimé un besoin financier pour motiver la participation de toute la population. Ils ont aussi évoqué des besoins matériels en équipement (machettes, pelles et pioches).

Cartographie des services - Caractéristiques des points d'eau



Cartographie des services - Usage des points d'eau



ÉDUCATION

La ville de Satema compte **5 écoles : 4 écoles publiques et 1 école religieuse**. Elles sont toutes fonctionnelles à l'exception de l'école publique Centre 2, partiellement fonctionnelle depuis entre 1 et 3 ans, du fait d'un manque de ressources financières, de matériel et de personnel qualifié.



1/5

Nombre d'écoles disposant de bâtiments durables avec latrines



0/5

Nombre d'écoles disposant d'un accès à un point d'eau potable

Les gestionnaires ont rapporté **une forte augmentation des effectifs pour l'ensemble des écoles de Satema**, due selon eux à la sensibilisation menée dans le secteur de l'éducation ainsi qu'à l'augmentation de la population au cours des deux dernières années. Le nombre d'enseignants n'a, quant à lui, pas évolué en conséquence. Les enquêtes ont permis de dénombrer moins d'un enseignant (titulaire ou vacataire) par école, en moyenne. La totalité des gestionnaires interrogés estime que les enseignants et les maître-parents ne sont pas suffisamment formés et/ ou auraient besoin d'un renforcement de capacités.

86,7

Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans l'ensemble des écoles.

L'école sous-préfectorale mixte a été construite par le gouvernement, toutes les autres l'ont été par la communauté elle-même. Plus de la moitié des établissements a reçu le soutien d'une ONG, nationale ou internationale, principalement sous la forme de formation des maître-parents, l'association des parents d'élèves (APE) ou de dotation de matériel didactique.

PRINCIPALES CONTRAINTES EXPRIMÉES PAR LES GESTIONNAIRES DE SERVICE :



Manque de ressources financières des écoles



Vol et pillage du matériel pédagogique et d'équipement de base (table-bancs, tableaux, etc.)



Manque d'enseignants qualifiés

PRINCIPALES BARRIÈRES D'ACCÈS

Les participants aux groupes de discussion déplorent l'absence de collège ou lycée à Satema. L'établissement de niveau Fondamentale 2 le plus proche se situe à Kembé.

Pour les écoles de Satema, la communauté a estimé que les habitants du groupement 5 étaient trop éloignés des établissements scolaires de la ville. En outre, tous les élèves de Satema doivent emprunter des routes surveillées par les groupes armés pour se rendre à l'école.

Par ailleurs, les membres de la communauté interrogés ont évoqué **le manque de bâtiments durables, de matériel didactique et d'enseignants qualifiés** comme des freins pour l'accès à l'éducation. Bien que la plupart des écoles soient gratuites selon les gestionnaires de service, les membres de la communauté interrogés ont évoqué des barrières financières pour payer les frais scolaires et le transport vers l'école. Selon les participants aux groupes de discussion, ces barrières augmenteraient la fréquence de retrait des élèves de l'école.

SANTÉ

Satema compte **un centre de santé public fonctionnel**, construit par l'Etat avec l'appui d'une ONG internationale. Le centre de santé a été endommagé sur le plan matériel au cours des deux dernières années, les dégâts ont été estimés sévères par le gestionnaire de la structure.

Le centre de santé dispose de quatre latrines, séparées par genre. En revanche, la structure n'a pas accès à une source d'eau potable ou à une source d'électricité.

Le centre propose un large panel de soins (consultations, accouchement et maternité, prise en charge de la malnutrition sévère) ainsi que des services de vaccination (rougeole, tuberculose, polio). Une cellule d'appui psycho-social est présente, gérée par du personnel d'ONG.

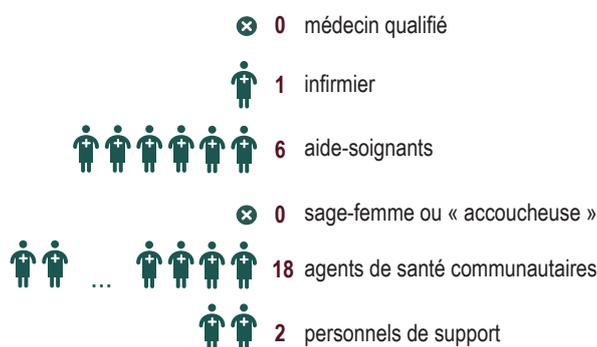
Le centre de santé a reçu une aide au fonctionnement de la part de l'Etat sous la forme de subventions directes, de dotations d'équipements et d'affectation de personnel soignant. Cet appui a été jugé satisfaisant par le gestionnaire de service rencontré.

50

Nombre moyen de patients qui peuvent être accueillis par jour par le centre de santé.

¹³ L'école religieuse Agape Elim se trouve à plus de 5 km du centre urbain de Satema. Elle a été enquêtée au cours du diagnostic territorial mais ne figure pas dans la cartographie du territoire en raison de son éloignement des autres services étudiés. Le projet AGORA se focalise sur les centres urbains de chaque localité, et donc le périmètre géographique du diagnostic territorial varie entre 5 km et 10 km du centre-ville selon le contexte. Voir la méthodologie AGORA [ici](#).

Parmi les 27 personnels soignants du centre de santé :



Trois services mobiles ont été répertoriés dans la ville de Sate-ma, gérés par l'ONG COHEB qui dispose d'une base dans la sous-préfecture¹⁴. Ils pratiquent la gratuité des soins pour les personnes les plus vulnérables. Un médecin qualifié, deux infirmiers qualifiés et un personnel support sont en charge de ces services. Ils ont été appuyés par une agence onusienne (subventions directes et dotations d'équipements de maintenance principalement).

Selon les informateurs clés interrogés, les quatre services, centre de santé et services mobiles confondus, sont surutilisés du fait d'une forte augmentation du nombre de patients au cours des deux dernières années. Cela serait dû au retour de déplacés dans la ville et la fermeture de services de santé dans les localités voisines.

PRINCIPALES CONTRAINTES EXPRIMÉES PAR LES GESTIONNAIRES DE SERVICE :

-  Manque de personnels qualifiés
-  Manque et mauvaise qualité des médicaments
-  Manque de sécurité et présence de groupes armés

PRINCIPALES BARRIÈRES D'ACCÈS

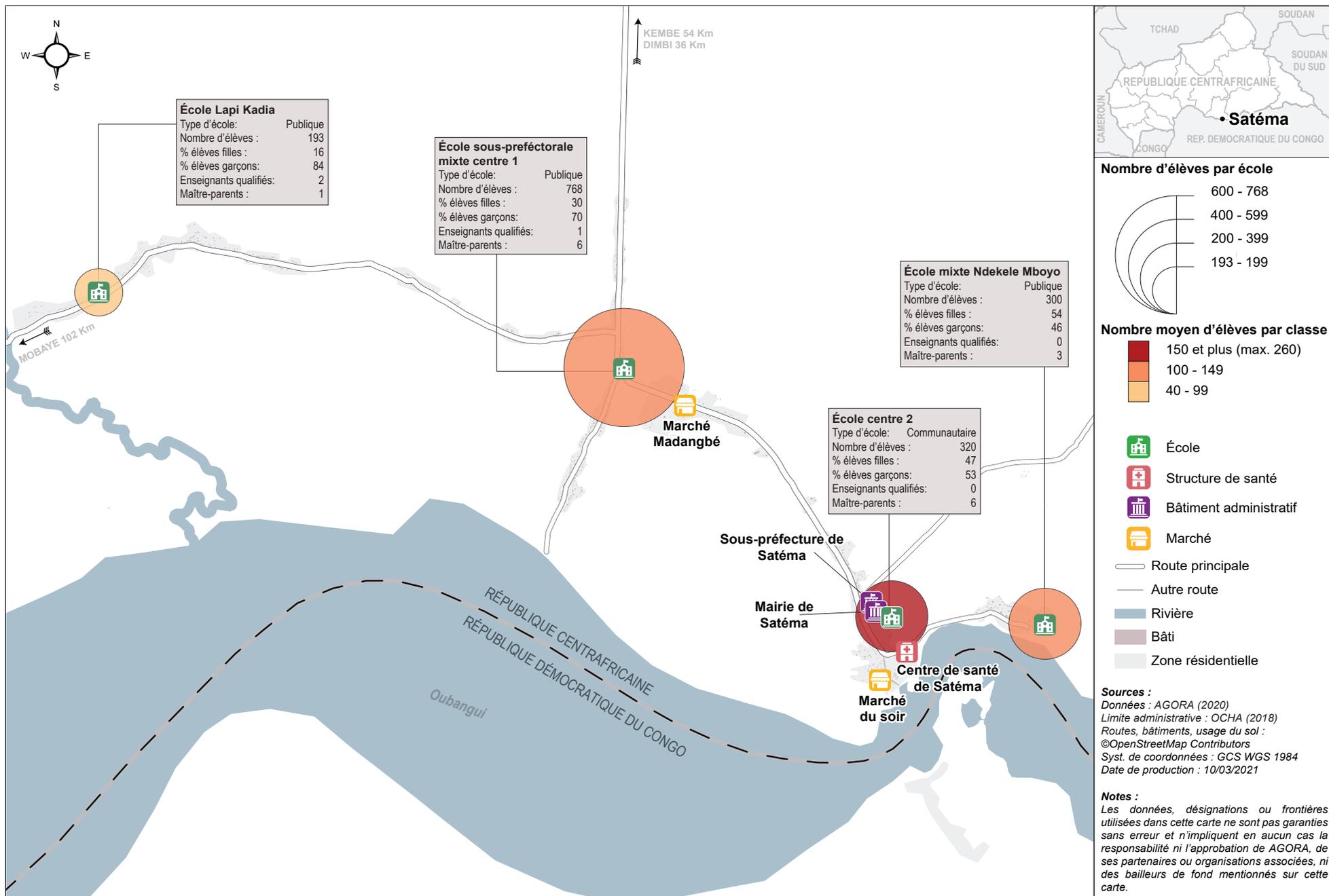
Les participants aux groupes de discussion ont évoqué le **manque de personnel**, en particulier une sage-femme, ainsi que l'absence de bloc opératoire et d'ambulance comme des freins à l'accès aux services de santé. En outre ils ont rapporté une surutilisation du centre de santé qui entraînerait une **mauvaise qualité des services et un temps d'attente important** pour accéder aux soins.

Par ailleurs, les répondants déplorent la **distance** importante nécessaire pour accéder au centre de santé : les habitants des villages situés sur les axes feraient parfois plusieurs jours de trajet pour avoir accès aux soins. Le parcours est rendu encore plus difficile pendant la saison pluvieuse lorsque l'état des routes se dégrade davantage.

Enfin, le manque de moyens financiers de la population pour payer les consultations a été souligné par la communauté.

¹⁴ OCHA, République centrafricaine, Zone est - 3W Présence physique : qui est basé où ?, janvier 2021.

Cartographie des services - Éducation et santé



Filières économiques

AGRICULTURE ET ELEVAGE

Sur le plan agro écologique, Satema se trouve dans la zone forestière de la Région agricole n°6, où le climat est favorable à plusieurs cultures¹⁵ dont **le café, le poivre, le manioc, les arachides, le maïs, le sésame, le riz, et les cultures maraichères** comme la courge, la tomate et le gombo.

L'élevage de petit bétail est pratiqué par les habitants de Satema. Selon les acteurs économiques et les autorités locales rencontrés, il s'agit principalement de **l'élevage de moutons, de chèvres, de poulets, de canards et de porcs**, pratiqué sur des parcelles à proximité des habitations. Selon les membres de la communauté, l'élevage bovin se pratiquait dans la localité avant la crise de 2017. La communauté peule du groupement 5 y était particulièrement investie. Cette activité a disparu avec la fuite de la communauté peule de la ville, en raison de l'insécurité et des pillages de bétails survenus au cours de la crise.

La plupart des répondants ont rapporté que l'agriculture et le petit élevage étaient pratiqués par tous les habitants de Satema. Quelques autorités locales ont spécifié que les ethnies Langba et Yakoma étaient majoritaires dans ces secteurs d'activité, ce qui a été confirmé au cours d'un groupe de discussion avec les acteurs économiques de la ville.

Selon les acteurs économiques rencontrés, les hommes seraient plus engagés dans les travaux de nettoyage des champs tandis que les femmes assureraient le semis et la récolte. Les autorités locales et les membres de la communauté ont rapporté que les associations de la jeunesse et l'OFCA associaient les activités agricoles à la promotion de la cohésion sociale dans la ville.

Les produits de l'agriculture et de l'élevage sont **consommés et vendus localement**. La vente de ces produits hors de la localité n'est plus opérée depuis la crise. Les acteurs économiques ont confié qu'avant les événements de 2017, des grossistes de Bambari, de Bangui et du Soudan dépêchaient des camions pour s'approvisionner en marchandises à Satema. Les contraintes d'accès logistiques et sécuritaires qui ont découlé des affrontements armés ont, depuis, fortement empêché ces liens économiques. Seules les arachides sont toujours exportées vers la RDC *via* le fleuve. Par conséquent, les acteurs économiques ont jugé que la demande pour les produits issus de l'agriculture et du petit élevage de Satema était faible, tandis que la concurrence resterait élevée.

Les activités d'agriculture et d'élevage couplées, impliquant les agriculteurs, les éleveurs, les transporteurs et les manœuvres, sont celles qui mobilisent le plus de main d'œuvre à Satema.

La filière du café semble être particulièrement importante dans la localité. Il existe une association locale de producteurs de café et jusqu'en 2017 l'Agence pour le développement de la caféiculture (ADECAF) était dédiée au soutien de la filière, principalement *via* la formation des producteurs. Un producteur de café interrogé a rapporté que **le café était la culture la plus rentable de Satema**, en particulier grâce à la vente de grains de café en gros. Les principales barrières au fonctionnement de la filière seraient les difficultés de transport, le manque de moyens de productions (semences et outils) et le manque de connaissances techniques.

Toutefois, plusieurs groupes de discussion ont décrit une **diminution de la production agricole** à Satema depuis 2017. Cette diminution serait à due à la destruction des moyens de production, outils et intrants, au cours de la crise, et à la réduction des zones de culture qui tendent à se concentrer autour du centre urbain, en raison de l'insécurité ressentie par la communauté sur les axes et en brousse. Les acteurs économiques ont expliqué que les agriculteurs et éleveurs faisaient venir les intrants depuis la RDC *via* le fleuve, les routes d'approvisionnement depuis Bangui ou Bria étant fortement dégradées.

Les groupes de discussion ont également mis en lumière que les principales barrières que rencontraient les agriculteurs étaient un manque de moyens de production (outils et semences) : soit par manque de moyens pour les acheter, soit par indisponibilité des produits du fait de la dégradation avancée des axes et des contraintes d'approvisionnement qui en découlent.

La **filière agricole de Satema semble être bien structurée** en groupements et associations (groupements agricoles, association des producteurs de café et groupement de femmes agro-pastorales). L'ACDA et l'ANDE effectuaient des missions régulières à Satema avant la crise de 2017 depuis Mobaye. Selon les autorités locales et les acteurs économiques, les activités de l'ACDA, de l'ADECAF ainsi que de la pharmacie vétérinaire de Dimbi ont été suspendues depuis 2017.

Malgré la volonté de la communauté diversifier les pratiques d'élevage, **la relance de l'élevage bovin rencontrerait plusieurs obstacles**. En premier lieu, les cheptels des éleveurs de la ville ont été volés ou tués en 2017, et l'insécurité actuelle les empêcherait d'avoir accès aux zones d'élevage éloignées de la ville. Par ailleurs, l'absence de services vétérinaires à Satema et la suspension des activités des services de Dimbi depuis 2017 seraient également des freins à la reprise des activités.

¹⁵Ministère de l'Agriculture et du développement rural, *Programme de développement agricole de la Région n°6*, 2016.

Tableau 1. Analyse forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM)¹⁶ des filières agriculture et élevage à Satema :

FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITÉS	MENACES
<p>Forte demande en main d'œuvre : source d'emploi local.</p> <p>Liens économiques avec la RDC.</p> <p>Structuration en groupements et associations agricoles.</p> <p>Contribution positive à la cohésion sociale.</p>	<p>Infrastructures routières dégradées freinant les échanges de produits agricoles.</p> <p>Manque de moyens de production (outils aratoires, semences).</p> <p>Faible diversification des activités, notamment pour l'élevage.</p>	<p>Facilitation de l'export des produits de l'agriculture, et investissement dans des infrastructures adaptées (chambre froide et espaces de stockage).</p> <p>Réhabilitation des axes routiers vers le Soudan, Bambari et Bangui.</p> <p>Développement et valorisation de la culture du café.</p> <p>Relance de l'élevage bovin <i>via</i> la dotation de bovins pour reconstituer les cheptels.</p> <p>Rétablissement des services techniques déconcentrés (ACDA, ANDE, ADECAF).</p>	<p>Insécurité dans les zones d'agriculture et d'élevage éloignées : diminution des zones agricoles et menaces pour le bétail.</p>

¹⁶ Les faiblesses, forces, opportunités et menaces ont été identifiés par les personnes ressources rencontrées pour échanger sur les secteurs économiques clés de la ville de Satema.

COMMERCE

Satema compte **deux marchés fonctionnels** : le marché couvert de Modangba, et le petit marché non-couvert. Les deux marchés fonctionnent sept jours par semaine, toute l'année y compris en saison des pluies. Le marché Madangbe a été construit et est géré par la mairie. Le petit marché, qui était le marché central de la ville avant la crise de 2017, a été construit par la communauté et ne dispose pas d'un système de gestion formel.

Avant les évènements de 2017, le marché central était le plus grand de la ville. Il bénéficiait d'une position stratégique, près du fleuve, ce qui permettait aux acheteurs congolais de venir facilement au marché. Suite à la crise, la fréquentation du marché central de Satema a chuté et les activités de commerce se sont, par conséquent, déplacées vers le marché Modangba, sur l'axe Mobaye. **Le marché central est donc devenu le petit marché.** Aujourd'hui, le marché Modangba compterait environ 40 commerçants selon son gestionnaire. Selon un commerçant du petit marché, le nombre de commerçants et le niveau de fréquentation auraient beaucoup augmenté au cours des deux dernières années, grâce au retour progressif de la population après 2017.

Les informateurs clés rencontrés ont affirmé que les produits alimentaires et non-alimentaires, les semences, les produits hygiéniques, les médicaments et les fournitures scolaires étaient disponibles sur les marchés de la ville. Toutefois, **les matériaux de construction ne sont pas disponibles localement.** Les membres de la communauté interrogés ont déploré l'insuffisance de produits vendus sur les marchés, en particulier pour les produits non-alimentaires. Les commerçants ont rapporté que les produits les plus rentables sur les marchés étaient l'essence, le sel, le savon et la farine, qu'ils peuvent facilement acheter en grande quantité et revendre au détail.

Selon les informateurs clés, il n'y a **pas de grossistes à Satema**. L'approvisionnement se fait donc principalement dans les autres villes environnantes comme Limissa, Mossombo, Dimbi ou Mobaye ainsi qu'à Bangui et en RDC. En revanche, les acteurs économiques ont souligné que pendant la saison sèche le faible niveau du fleuve ne permettait pas de se rendre en RDC pour s'approvisionner.

Les commerçants du grand marché de Modangba doivent s'acquitter d'une taxe de 20 000 XAF auprès du groupe armé local pour le « droit à la sécurité ». Les commerçants du petit marché doivent, quant à eux, payer les frais de transport de marchandises qui s'élèvent à 2 000 XAF par livraison, également collectés par le groupe armé local. Les taxes communales relatives au droit d'emplacement sur le marché Modangba sont encore collectées par la mairie.

Les associations économiques existantes permettent essentiellement la mise en place d'une **forme d'épargne communautaire** : la coopérative des commerçants du grand marché, les associations de commerçants, les AVEC développées par l'OFCA en sont quelques exemples. Les fonds des associations peuvent être utilisés par leurs membres en cas de difficulté professionnelle ou personnelle. Toutefois, les acteurs économiques ont évoqué le manque d'organisme formel de crédit dans la localité comme un frein au développement de la filière.

L'enquête a fait ressortir plusieurs barrières aux activités commerciales de Satema, principalement liées aux événements survenus en 2017 dans la ville. La localité a connu une **chute économique généralisée** (voir Figure 1), du fait de la destruction des moyens de production économique et de la diminution des activités génératrices de revenus (AGR). Par conséquent, la chute du pouvoir d'achat de la population a contraint les commerçants à vendre leurs produits à des prix plus bas afin de pouvoir écouler leurs marchandises.

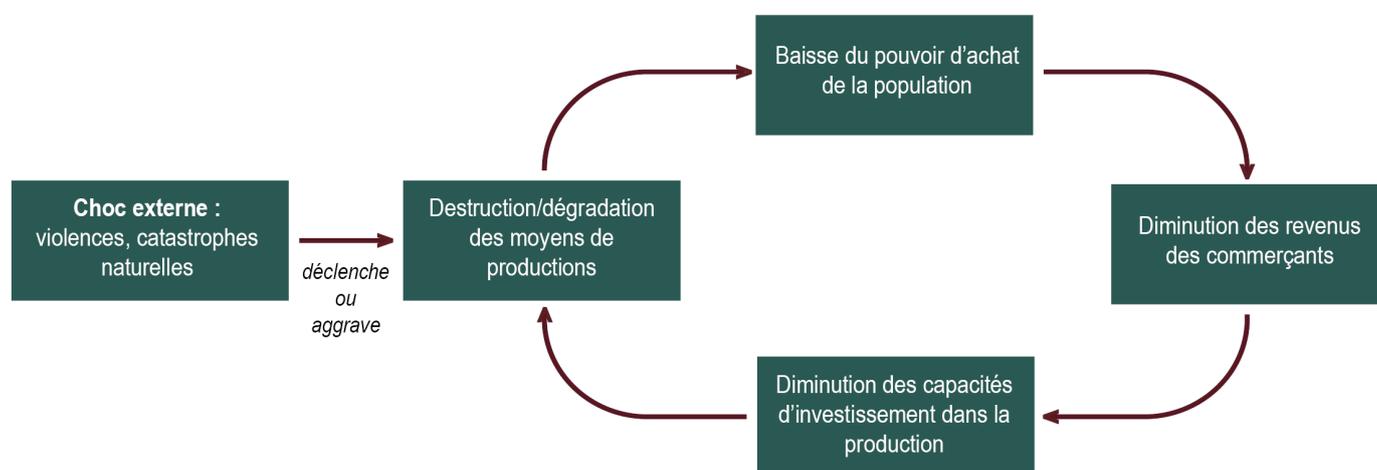


Figure 1. Schéma présentant les conséquences économiques d'un choc exogène dans une localité du Sud-Est de la RCA.

Les commerçants ont rapporté que la destruction des routes et l'insécurité aux alentours de la localité (barrières illégales et taxes abusives des groupes armés) avaient également fortement entravé les échanges économiques entre Satema et Bangui, Bambari Bria, le Soudan et la RDC.

Outre la chute économique et la rupture des liens économiques, les informateurs clés interrogés ont évoqué **le manque de diversité des produits disponibles** dans la localité et **le manque de moyens financiers** comme des obstacles au développement de la filière (manque de ressources pour la construction de dépôts de stockage par exemple). Ils ont également évoqué un manque de moyens de paiement et l'occurrence régulière d'échanges biens-pour-biens du fait de l'absence de réseau nécessaire pour les transactions « Orange Money ». Enfin, les acteurs économiques ont déploré l'absence des services des Affaires économiques et sociales.

PRINCIPALES CONTRAINTES EXPRIMÉES PAR LES GESTIONNAIRES DE SERVICE :

-  Le manque de ressources financières
-  Le manque d'infrastructures sur le marché
-  Les infrastructures routières dégradées
-  Le faible pouvoir d'achat des consommateurs

PRINCIPALES BARRIÈRES D'ACCÈS

La qualité des produits vendus sur les marchés a été jugée insatisfaisante par les participants aux groupes de discussion communautaires. Ces produits sont vendus à un prix trop élevé par rapport aux moyens financiers de la population, qui souffre de la diminution des AGR dans la ville depuis les événements de 2017. Les marchés ont également été jugés **non-structurés, insuffisamment aménagés et insalubres**.

Les producteurs rencontrent plusieurs difficultés pour atteindre les marchés, concentrés près du centre de Satema. Le manque de ressources financières oblige la plupart des producteurs et des consommateurs à effectuer le trajet à pieds. Ceux habitant sur les axes doivent emprunter des routes dégradées, en particulier en saison des pluies, contrôlées par les groupes armés qui imposent des taxes et font peser une menace forte sur la population (risques de braquages et de vols). Ces difficultés sont particulièrement rencontrées par les femmes et les enfants, responsables du transport et de la vente des biens.

PÊCHE

La pratique de la pêche de mbotto, kpette, mettoa, fretin, aiguilles, silure, tilapia et capitaine est courante à Satema. Quelques acteurs économiques et autorités locales ont spécifié que la pêche était particulièrement investie par les ethnies Yakoma et Langba. Par ailleurs, les hommes seraient en charge de la pêche du poisson tandis que les femmes seraient responsables de sa vente sur le marché. Selon les pêcheurs rencontrés, le mbotto, le capitaine et le poisson fumé seraient les produits les plus rentables.

Les produits de la pêche sont **consommés et vendus localement**, à Satema. Les acheteurs viendraient de Dimbi et de la RDC pour acheter les poissons de la localité. Les acteurs économiques ont confié qu'auparavant les poissons étaient vendus à Bambari, Bria et Bangui mais la destruction des axes autour de Satema aurait rendu l'acheminement difficile. Ceci serait exacerbé par un manque de moyen de transport dans la localité, évoqué par les pêcheurs. Or, les groupes de discussion avec les acteurs économiques ont montré que la demande locale pour le poisson était faible. Par conséquent la concurrence entre les pêcheurs de Satema a été jugée très élevée, entraînant **une baisse des prix** au cours des deux dernières années. Cette situation serait accentuée par la venue de pêcheurs des villages alentours pour vendre leurs poissons sur le marché de Satema.

Outre les difficultés pour transporter le poisson et le vendre hors de la ville, les répondants ont évoqué plusieurs barrières au développement de la filière. Le manque de matériel de pêche, (pirogues, filets, hameçons, bottes, grillage, torches et imperméables)¹⁷ et l'absence d'un espace de conservation des poissons frais ont été cités par les participants aux groupes de discussion. Les pêcheurs déplorent également l'insécurité sur le fleuve qui les empêche d'exercer librement leurs activités. Enfin, les acteurs économiques ont rapporté une dépendance vis-à-vis de la saisonnalité : la hausse du niveau de la rivière pendant la saison pluvieuse diminue la disponibilité de poisson.

Les pêcheurs ont expliqué qu'ils travaillaient en groupement et que cette forme de coopération était favorable à la cohésion sociale dans la ville. Les groupements de pêcheurs s'appuient dans leurs activités *via* le conseil et la pratique de l'épargne communautaire. Les fonds des groupements sont constitués des contributions individuelles, à hauteur de 100 XAF, versées par tous les membres à l'occasion des réunions hebdomadaires. Cet argent peut être utilisé par un membre du groupement en cas de besoin professionnel ou personnel.

¹⁷ Les pêcheurs ont confié que le matériel de pêche était disponible à Bangui, Mobaye et Yakoma en RDC.

Tableau 2. Analyse forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM)¹⁸ de la filière pêche à Satema

FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITÉS	MENACES
<p>Forte demande en main d'œuvre ; source d'emploi local.</p> <p>Forte demande des produits hors de la localité.</p> <p>Structuration en groupement et pratique de l'épargne communautaire.</p> <p>Contribution positive à la cohésion sociale.</p>	<p>Forte concurrence locale.</p> <p>Manque de moyens de production (pirogues et matériel de pêche).</p>	<p>Construction d'infrastructures de stockage et de conservation des produits.</p> <p>Réhabilitation des infrastructures routières pour encourager les échanges économiques.</p>	<p>Insécurité sur le fleuve.</p> <p>Dépendance vis-à-vis des saisons.</p>

AUTRES ACTIVITES

Selon plusieurs répondants, la chasse est pratiquée par beaucoup d'habitants de Satema. Les produits frais et boucanés sont **exclusivement vendus localement**, la dégradation des infrastructures routières empêchant l'acheminement des marchandises à l'extérieur de la ville. Par conséquent, les acteurs économiques ont jugé que la concurrence entre chasseurs était élevée tandis que la demande et le prix pour les produits de chasse étaient faibles.

Les chasseurs ont rapporté le manque et la mauvaise qualité du matériel de chasse, la réduction de l'espace de chasse en raison de l'insécurité et le manque de connaissances techniques comme les principales barrières au développement de la filière. Le secteur ne semble **pas être structuré en groupement** ou association et il n'y a aucune présence des services des Eaux et forêts dans la localité¹⁹.

Selon les membres de la communauté, les zones d'exploitation minière de diamant se trouvent autour de Satema, près des groupements 2 et 5. Un informateur clé a expliqué que ces activités étaient structurées en groupements économiques. Les acteurs interrogés ont évoqué la présence de groupes armés dans les zones d'exploitation et le manque de matériel de travail comme les principaux obstacles au développement de la filière.

Plusieurs acteurs économiques et autorités locales ont exprimé une volonté de capitaliser sur les ressources minières de la localité par la structuration du secteur. Cela nécessiterait le rétablissement et le maintien de la sécurité, ainsi que de la taxation étatique, le soutien du service des Mines et de la géologie notamment *via* l'équipement industriel des exploitations.

¹⁸ Les faiblesses, forces, opportunités et menaces ont été identifiés par les personnes ressources rencontrées pour échanger sur les secteurs économiques clés de la ville de Satema.

¹⁹ Cluster sécurité alimentaire, *Carte de présence des partenaires*, octobre 2020.

Gouvernance locale

JUSTICE ET COHÉSION SOCIALE

La majorité des groupes de discussion ont jugé que **la cohésion sociale à Satema était bonne**, bien qu'une minorité de répondants ait rapporté la persistance de quelques tensions historiques entre les ethnies Yakoma d'un côté et Langba et Ngbougou de l'autre (impression de liens privilégiés des Yakoma avec l'administration notamment pour l'accès à l'emploi).

Les tensions sociocommunautaires de la ville sont gérées à l'aimable grâce à la **médiation** des chefs de quartier et des chefs de groupe, de la mairie, des leaders religieux ou *via* le tribunal coutumier. **Le tribunal coutumier est géré par le conseil municipal**. Il se réunit chaque jeudi à la mairie et arbitre les litiges familiaux, financiers et fonciers, ainsi que les cas de vols et de violences basées sur genre (VBG). La conciliation reste le mode de gestion des conflits privilégié. Tous les habitants de Satema peuvent y accéder et soumettre une plainte directement auprès du tribunal.

Le sous-préfet est en charge de la gestion des conflits sécuritaires. En ce sens, la reconstruction des bâtiments de la gendarmerie et de la police et le redéploiement de agents ont été cités comme un besoin essentiel pour le rétablissement de l'ordre public dans la ville. **Le Comité local de paix et réconciliation (CLPR)** de Satema, créé par le sous-préfet sortant, assure la médiation des conflits locaux, y compris ceux impliquant les groupes armés, et la sensibilisation sur la paix.

Les associations locales sont aussi impliquées dans la promotion de la cohésion sociale. **L'association de la jeunesse** tient des réunions régulières pour promouvoir la paix et organise des activités qui rassemblent toute la communauté afin d'améliorer la cohésion sociale comme le sport, la reconstruction des abris ou les travaux champêtres.

REPRÉSENTATION

La communication entre la population de Satema et ses représentants **respecte une ligne hiérarchique** depuis les habitants vers les chefs de quartier, les chefs de groupe, le maire et le sous-préfet. Les membres de la communauté ont avoué qu'ils pouvaient communiquer directement avec le sous-préfet *via* son secrétaire, en cas de besoin. A l'inverse, les représentants locaux font parvenir des notes circulaires aux différents leaders locaux qui rediffusent les messages largement *via* les crieurs publics. Les autorités locales peuvent aussi convoquer des réunions avec les autres autorités et associations locales s'ils estiment que cela est nécessaire.

Les acteurs de la société civile comme les leaders religieux, l'OFCA ou l'association de la jeunesse sont le plus souvent contactés directement par les membres de la communauté. Ils sont responsables par la suite de passer les messages directement aux autorités institutionnelles.

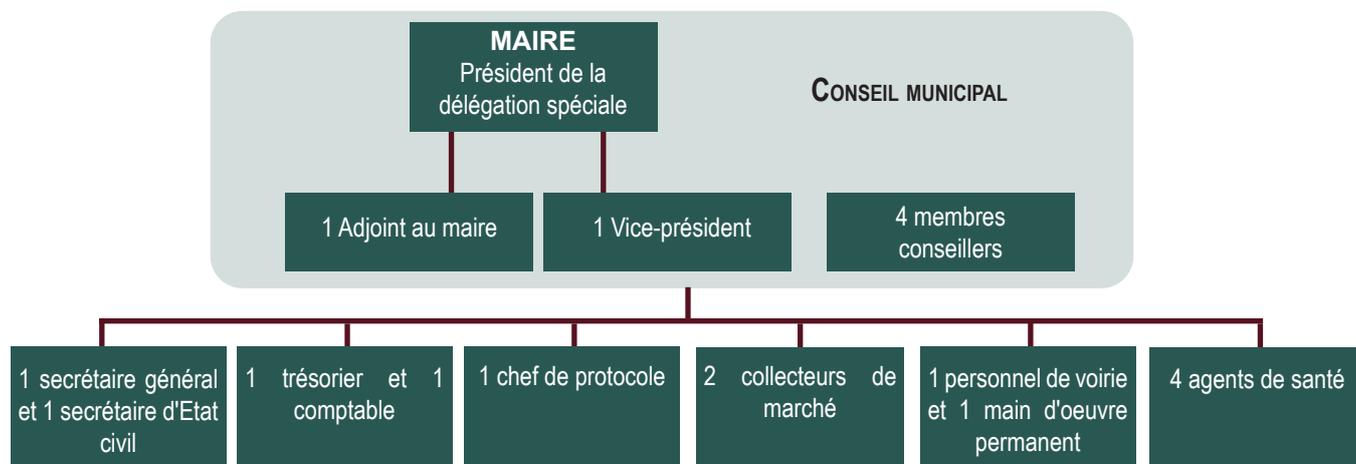
Le sous-préfet semble être l'acteur qui dispose de la confiance privilégiée de la population. Son autorité et ses efforts pour maintenir la paix sont respectés et appréciés par la population qui estime qu'il est attentif aux besoins des habitants de Satema. Les leaders religieux et la mairie disposent aussi de la confiance de la population : les leaders religieux pour les valeurs de bonne conduite qu'ils prônent et leurs efforts pour maintenir la paix, le maire pour sa capacité à trouver des solutions aux litiges quotidiens.

La nouvelle loi n° 20-008, datant d'avril 2020, définit le nouveau cadre de la décentralisation en République centrafricaine. Les collectivités territoriales ont toujours pour mission d'administrer et aménager leur territoire, d'encourager le développement économique, social et environnemental local. Elles doivent également disposer des forces publiques nécessaires pour le maintien de l'ordre.

En particulier, le statut des communes a été révisé. Contrairement à l'ordonnance 88, les communes n'ont plus le statut de délégations spéciales, mais disposent, dans les textes, d'une autonomie administrative et financière. Elles jouissent de compétences propres (voirie, assainissement public, gestion de l'Etat civil et du domaine, aide sociale et police communale) et partagées avec l'Etat central (précisées par décrets). Le maire et ses adjoints sont élus par et parmi les membres du conseil municipal, élus eux par la communauté au suffrage universel direct. Le nombre de conseillers municipaux est fixé par ladite loi, dépendamment du nombre d'habitants résidant dans la commune. Ils sont élus pour un mandat de 7 ans. Le nombre d'adjoints au maire dépend également de la taille de la commune (2 adjoints pour une commune de moins de 20 000 habitants). Le conseil municipal devrait se réunir en sessions ordinaires deux fois par an.

Les services déconcentrés de l'Etat assistent quant à eux les collectivités dans l'exercice de leurs missions, dans leurs domaines de compétences techniques respectifs. Les agents des services techniques sont placés sous l'autorité des directeurs de région.

Diagnostic institutionnel



Le conseil municipal est composé du président de la délégation spéciale, nommé en octobre 2020, de son vice-président et de 4 membres conseillers, en poste depuis 2020 également. Le conseil se réunit chaque année, en principe, pour élaborer le budget communal. Dans les faits, **la dernière réunion du conseil municipal a eu lieu en 2012**. Le dernier budget communal date de 2012, le document aurait été perdu au cours des événements de 2017. Le conseil municipal semble néanmoins être actif dans d'autres activités de la localité, notamment dans la mobilisation communautaire pour les projets de développement local, les réunions de sensibilisation sur la cohésion sociale et la gestion du tribunal coutumier.

La mairie devrait percevoir des subventions de l'Etat, mais il semblerait que ça ne soit pas le cas selon plusieurs autorités locales. En principe, la mairie devrait également collecter les taxes communales suivantes : la taxe d'abattage (de bétails et de bois), la taxe de production de café et de poivre, les frais du tribunal coutumier, la taxe d'insalubrité, la taxe sur le marché et la taxe foncière. Au moment du diagnostic territorial, **la commune confiait parvenir à collecter uniquement les taxes du marché et la taxe foncière**.

Malgré les ressources financières limitées dont elle dispose, la mairie parvient également à financer l'assainissement de la ville et le débroussaillage des routes, l'appui aux personnes démunies et la gestion du tribunal coutumier. Pour aller plus loin dans le développement local, la mairie souhaiterait financer la construction d'une auberge à Satema, ce qui permettrait selon elle de faciliter les visites officielles et commerciales d'acteurs extérieurs. Le maire envisagerait aussi de réhabiliter le bâtiment de la mairie, d'aménager les marchés et de construire des latrines communautaires.

Les activités liées à l'Etat civil sont rendues difficiles du fait de la disparition ou la destruction des documents officiels suite à la crise de 2017. Un représentant de la mairie a confié que cette

situation était aussi liée à l'absence du procureur du tribunal de grande instance de la préfecture, théoriquement installé à Mobaye.

Les principales dépenses de la mairie sont les salaires du personnel et l'indemnité des membres de la délégation spéciale. Les salaires de la mairie ne sont pas payés régulièrement, ils sont liés à la perception des subventions de l'Etat. La mairie fournit également un appui financier aux familles vulnérables, de façon ponctuelle, et organise régulièrement des célébrations publiques. Ces dépenses sont toutes gérées par le conseil municipal. Le service de comptabilité de la mairie a exprimé le **souhait d'être formé en gestion financière**, les employés n'auraient reçu aucune formation en ce sens depuis leur affectation.

Le bureau de la sous-préfecture, quant à lui, est composé du sous-préfet, nommé en septembre 2019, d'un secrétaire, d'un plantant, d'un directeur de protocole et d'un garde du corps. Le sous-préfet se charge particulièrement de réaliser les formalités d'affectation des nouveaux fonctionnaires de l'Etat dans la ville. Par ailleurs, il a réalisé une sensibilisation des fonctionnaires sur l'accord de paix de 2019.

Même si en principe la commune et la sous-préfecture ont des budgets distincts, le diagnostic institutionnel a montré le budget de ces deux organes était géré par le comptable de la mairie, en raison d'un manque de ressources humaines et financières de la sous-préfecture de Satema.

Les principales dépenses engagées par la sous-préfecture sont les salaires du personnel, les indemnités des missions sous-préfectorales et l'achat de fournitures de bureau. Le sous-préfet souhaiterait réhabiliter le bureau de la sous-préfecture, en l'équipant de matériel y compris d'un générateur et d'un ordinateur, construire un logement pour le sous-préfet et reconstruire les locaux de la gendarmerie et de la police.

Autoévaluation des organisations de la société civile (OSC)

Les équipes AGORA ont utilisé une version adaptée et allégée de l'outil *Taking the Lead* développé par OXFAM, dans chacune des 21 localités ciblées. Dans le cadre de RELSUDE, *Taking the Lead* consiste en l'autodiagnostic des capacités des OSC. Les OSC sont identifiées à travers un appel à manifestation d'intérêt. Puis, sur la base d'une grille de critères élaborée avec OXFAM, entre 5 et 10 organisations sont conviées à un atelier pour autoévaluer leurs capacités techniques et organisationnelles, en tant qu'acteur de la ville. La méthodologie adoptée consiste en des groupes de discussion conduits par des animateurs sur la base d'un guide. La liste des critères comprend des aspects administratifs (statut officiel et règlement intérieur), techniques (domaines et approches d'intervention) et qualitatifs (perception de l'Organisation sur ses actions et impacts au niveau local). **L'analyse ci-dessous a été réalisée par OXFAM** sur la base des données collectées par AGORA auprès des OSC.



Capacité organisationnelle et structurelle

Les OSC de la localité de Satéma ne font pas exception aux autres localités de Basse-Kotto concernées par RELSUDE en matière de dysfonctionnement organisationnel et structurel. L'auto-évaluation a révélé que leur gouvernance n'est pas planifiée au moyen d'un processus participatif et inclusif. Les attributs de cette gouvernance devraient être formalisés dans le cadre des plans d'action stratégique. Aussi, nous remarquons que les OSC de la ville de Satéma n'ont pas assez de visibilité dans leur organisation car, elles n'ont pas défini des responsabilités par fiche de poste, ni élaboré un organigramme fonctionnel à la hauteur de leur mandat. Par ailleurs, devant l'absence de dispositifs de coordination des OSC à Satéma, nous leurs recommandons de mener une réflexion sur l'identification, la hiérarchisation et l'analyse de leurs parties prenantes. Cette démarche leurs permettra de mettre en évidence leurs attentes et de planifier les modalités de dialogue intra et extra OSC. Enfin, faute de vision stratégique claire, les enjeux de relèvement local sont méconnus par les OSC de Satéma.

Capacité d'intervention

Les OSC de la ville de Satéma se sont interrogées sur leurs capacités à apporter une réponse humanitaire conforme aux besoins exprimés par les membres des communautés. De cette interrogation, il ressort que ces OSC ont une capacité d'intervention relativement faible sur les plans technique et financier. S'agissant du volet technique, les OSC devraient mener une réflexion globale sur la définition de leur plan d'action opérationnel, ainsi que sur la nécessité de formaliser leur plan de contingence. Par ailleurs, l'exécution du plan opérationnel devrait être mesurée et annoncée aux parties prenantes. Quant au volet financier, force est de constater que les OSC de la ville de Satéma, à l'instar des autres OSC du sud-est de la Centrafrique, rencontrent d'énormes difficultés à financer leurs interventions. Enfin, les OSC de la ville de Satéma devraient élaborer un plan d'intervention qui s'inscrirait dans une dynamique de relèvement local.

Redevabilité, autonomisation et participation citoyenne

Les OSC de Satéma devraient mettre en place une procédure de reporting et de gestion des réclamations émanant de toutes les parties prenantes. Les résultats issus du traitement de ces réclamations devraient faire l'objet d'un plan d'amélioration continue. Aussi, la participation des communautés aux projets devrait être renforcée au travers des évaluations pré et post intervention. Par ailleurs, nous notons que les OSC de Satéma n'ont pas élaboré de dispositifs d'autonomisation des membres des communautés.

Besoin d'appui et d'accompagnement des OSC

Dans le but d'améliorer les mécanismes stratégiques, managériaux et opérationnels des OSC de la ville de Satéma, les axes de renforcement des capacités ci-après sont vivement recommandés dans la dynamique de relèvement local.

Axes prioritaires :

- Appui organisationnel et structurel : rôle et responsabilité des OSC dans le processus du relèvement local, sphère d'influence, analyse des enjeux stratégiques ;
- Gouvernance associative : vision et mission, planification stratégique, gestion financière, gestion de projet, et gestion d'équipe ;
- Gestion opérationnelle : planification opérationnelle, suivi-évaluation, monitoring, principes et normes humanitaires (approche, méthodes, outils), participation citoyenne et redevabilité (approche, méthodes, outils), capitalisation et apprentissage des leçons apprises, paix et cohésion sociale.

Axes secondaires :

- Développement local (approche, méthodes, outils) ;
- Recherche de financement ;
- Logistique humanitaire ;
- Communication institutionnelle.

Planification du relèvement

Satema

La priorisation des activités de relèvement s'est faite à deux échelles : inter et intra sectorielles. Par secteur, les priorités sont présentées dans l'ordre établi par les communautés au cours des ateliers de planification. Cet ordre ne correspond pas nécessairement à un ordre chronologique. Les « actions » mentionnées au sein de chaque priorité correspondent aux actions évoquées par la communauté pour atteindre un objectif, elles ne sont pas classées dans un ordre spécifique.

Eau



ACTEURS IDENTIFIÉS

- **Mairie**
Coordination des travaux avec les ONG et les acteurs locaux. Identification des ouvriers qualifiés.
- **Chefs de quartier et de groupement**
Identification des ouvrages prioritaires. Identification des besoins et des personnes ressources à mobiliser.
- **Société civile : représentant de la Jeunesse, OFCA**
Participation aux travaux de construction et réhabilitation. Relais de la sensibilisation auprès de la communauté.
- **Agence nationale de l'eau et de l'assainissement (ANEA)**
Supervision technique selon les normes définies au niveau national.



DOCUMENTATION

- Agence nationale de l'eau et de l'assainissement, *Normes et directives en matière d'eau et d'assainissement en milieu rural et semi-urbain*, 2013.
- Ministère du développement de l'énergie et des ressources hydrauliques et cluster WASH, *Cadre stratégique opérationnel : Eau, hygiène et assainissement en situation d'urgence*, novembre 2020.
- Ministère du développement de l'énergie et des ressources hydrauliques et cluster WASH, *Bordereau des prix unitaires des ouvrages et activités WASH en situation d'urgence*, septembre 2019.
- Ministère du développement de l'énergie et des ressources hydrauliques, *Plan d'action 2020 de la Direction générale des ressources hydrauliques*.



HISTORIQUE

- Il a été rapporté que les **ONG ACTED et GEPAD** avaient réalisé des activités de réhabilitation en 2020, mais qu'elles n'avaient pas été jugées satisfaisantes car l'eau n'est toujours pas potable.
- Des techniciens du **CICR**, basés à Bambari, semblent également avoir réalisé des évaluations EHA à Satema centre en 2020.



BONNES ET MAUVAISES PRATIQUES

- **Privilégier** les pompes manuelles.
- **Éviter** de construire des points d'eau pendant la saison des pluies.
- **Impliquer** la communauté lors de la mise en œuvre des activités de construction ou de réhabilitation d'ouvrages, en consultant notamment les leaders communautaires.

Eau

PRIORITÉ 1 - Construire et réhabiliter des ouvrages hydrauliques

Court terme

Moyen terme

Long terme

Construire de nouveaux points d'eau

Réhabiliter les équipements existants
(pompes à motricité humaine et puits)

Les nouveaux points d'eau pourraient être construits, avec l'accord des chefs de quartier, dans les lieux suivants identifiés comme prioritaires par la communauté :

- Centre de santé ;
- Ecole centre 1 ;
- Eglise Elim ;
- Petit marché du soir (ancien marché central) ;
- Eglise AEBEC (groupement 1) ;
- Groupement Lapi.

L'objectif serait d'avoir au moins un forage par quartier, conformément aux normes de l'ANEA qui prévoient 1 forage équipé de pompe à motricité humaine pour une population de 250 à 500 habitants.

PRIORITÉ 2 - Appuyer les comités de gestion (COGES)

Court terme

Moyen terme

Long terme

Former les comités de gestion

Mettre en place des comités de gestion pour les points d'eau qui n'en disposent pas

Doter les comités de gestion de matériel de maintenance

La communauté voit la création de comité de gestion (COGES) comme très importante pour le bon fonctionnement des points d'eau et leur pérennité. Elle souhaite que les leaders sociocommunautaires (représentants de la jeunesse, membres de l'OFCA, chefs de groupe, personnel de santé) soient inclus dans la gestion des ouvrages.

Selon les normes de l'ANEA, chaque point d'eau devrait avoir un COGES, renouvelé chaque année par assemblée communale. L'assemblée communale doit notamment décider du prix d'utilisation des points d'eau. A défaut de pouvoir se déplacer dans la localité, l'agence pourrait fournir les modules de formation dont elle dispose. Ceux-ci sont disponibles au niveau de la direction générale à Bangui.

Hygiène et assainissement



ACTEURS IDENTIFIÉS

- **Mairie**
Coordination des travaux avec les ONG et les acteurs locaux. Identification des ouvriers qualifiés.
- **Chefs de quartier et de groupement**
Identification des besoins et des personnes ressources à mobiliser.
- **Société civile : représentant de la jeunesse, OFCA**
Participation aux travaux de construction et réhabilitation. Relais de la sensibilisation auprès de la communauté.
- **Agence nationale de l'eau et de l'assainissement (ANEA)**
Supervision technique selon les normes définies au niveau national.



DOCUMENTATION

- Agence nationale de l'eau et de l'assainissement, *Normes et directives en matière d'eau et d'assainissement en milieu rural et semi-urbain*, 2013.
- Ministère du développement de l'énergie et des ressources hydrauliques et cluster WASH, *Cadre stratégique opérationnel : Eau, hygiène et assainissement en situation d'urgence*, novembre 2020.
- Ministère du développement de l'énergie et des ressources hydrauliques et cluster WASH, *Bordereau des prix unitaires des ouvrages et activités WASH en situation d'urgence*, septembre 2019.
- Ministère du développement de l'énergie et des ressources hydrauliques, *Plan d'action 2020 de la Direction générale des ressources hydrauliques*.



HISTORIQUE

- **L'ONG ACTED** a réalisé en 2020 la réhabilitation des latrines du centre de santé. Un appui a également été proposé aux ménages pour la construction de latrines privées mais le projet semble n'avoir pas abouti et n'a pas été jugé satisfaisant.
- **L'ONG Action pour le développement durable en Centrafrique (ADCC)** a mené en 2019-2020 des activités de formation de comités d'hygiène et assainissement²⁰.



BONNES ET MAUVAISES PRATIQUES

- **Impliquer** la communauté lors de la mise en œuvre des activités de construction *via* un recrutement local des ouvriers qualifiés.
- **S'assurer** d'un processus et d'un suivi transparents des activités lors de leur réalisation, notamment en ce qui concerne les délais d'exécution.
- **Renforcer** les capacités de la mairie sur les questions d'hygiène et d'assainissement (suivi et mise en œuvre d'activités).
- **Utiliser** des matériaux durables pour les constructions.

²⁰ Cluster WASH, *Matrice 5W*, janvier 2021.

Hygiène et assainissement

PRIORITÉ 1 - Construire des latrines communautaires



Court terme



Moyen terme



Long terme

Construire des latrines communautaires

La construction de latrines communautaires pourrait se faire en priorité à proximité du petit marché et de la mairie. Les participants soulignent la nécessité d'utiliser des matériaux durables, comme le béton, pour ce type de latrine.

Appuyer la mairie dans la gestion des latrines communautaires

Un comité de gestion devrait être mis en place pour les latrines construites selon les normes de l'ANEA, qui prévoient également la tarification de l'utilisation des latrines à environ 25 XAF. L'assainissement public fait partie du mandat de l'ANEA. Si besoin, les agents de l'ANEA disposent également des compétences techniques pour former les acteurs de la société civile.

La direction régionale de l'Hydraulique à Bangassou peut être contactée pour appuyer le processus de formation. L'ANEA n'est toutefois pas présente dans la localité à ce jour. La mairie semble avoir été identifiée comme l'acteur clé en matière de sensibilisation.

PRIORITÉ 2 - Appuyer la construction de latrines familiales



Court terme



Moyen terme



Long terme

Dotation ou distribution d'espèces pour l'acquisition de matériel de construction (béton, briques, outils)

La meilleure période pour soutenir la construction de latrines privées est la saison sèche de janvier à mars.

Éducation



ACTEURS IDENTIFIÉS

- **Mairie, sous-préfecture**
Identification des ouvriers qualifiés.
- **Chef secteur scolaire**
Coordination des travaux avec les ONG et les acteurs locaux (chefs de quartier, chefs de groupe, leaders religieux, société civile).
- **Association des parents d'élève (APE)**
Gestion des dotations en petit matériel.
- **Inspection académique du Sud-Est, basée à Bangassou**
Coordination au niveau régional.



DOCUMENTATION

- Ministère de l'Education nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (MENESRS), *Vision stratégique 2017-2021*.
- Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), *Programme de coopération RCA : 2018-2021, Composante éducation*.
- Inter-agency network for education in emergencies (INEE), *Normes minimales pour l'éducation : préparation, intervention, relèvement, 2010*.
- Cluster Education, *Stratégie Cluster Education, République centrafricaine 2019-2021*.



HISTORIQUE

- **La Banque mondiale** a financé la construction de bâtiments durables pour l'Ecole centre 1. Une ONG avait réalisé des dotations de livres en 2015.
- Plus récemment, **l'ONG ACTED** a mené en 2020 des activités de renforcement de capacité des maître-parents et des enseignants. Des dotations de matériel (table-bancs) et d'argent ont également été réalisées.



BONNES ET MAUVAISES PRATIQUES

- **S'assurer** que les dotations en matériel didactique soient réalisées avec transparence et équité et que les besoins spécifiques à chaque établissement soient pris en compte.
- **Impliquer** la communauté lors de la mise en œuvre des activités de construction *via* un recrutement local des ouvriers qualifiés.

Éducation

PRIORITÉ 1 - Appuyer le personnel enseignant



Court terme



Moyen terme



Long terme

Promouvoir l'affectation d'enseignants qualifiés dans la localité

Doter les établissements de matériel didactique

L'affectation du personnel qualifié est en partie liée à la perception de la sécurité dans la localité et à la propagation des rumeurs. Un travail d'information pourrait être entrepris en lien avec les autorités locales et la radio communautaire située à Mobaye. La construction de logement pour le personnel enseignant affecté constitue également un moyen d'appuyer leur retour.

Les dotations peuvent prendre la forme d'argent en espèces, à destination des APE. Celles-ci auraient la responsabilité de la gestion de cet argent, notamment la rémunération des maître-parents, l'entretien des infrastructures et l'achat de petites fournitures scolaires.

PRIORITÉ 2 - Construire de nouvelles infrastructures scolaires



Court terme



Moyen terme



Long terme

Construire de nouveaux bâtiments scolaires

Permettre l'accueil de lycéens

Les nouveaux bâtiments pourraient être construits en priorité à l'école centre 2, l'école Ndekerembo et l'école Lapi-Kadia.

Le lycée le plus proche se situe à Kembé. Les participants aux groupes de discussion ont souligné l'importance de pouvoir accueillir des lycéens à Satema et suggéraient la construction d'un bâtiment dédié.

Santé



ACTEURS IDENTIFIÉS

- **Mairie, sous-préfecture**
Identification des ouvriers qualifiés et coordination des activités avec les ONG et les acteurs locaux (chefs de quartier, chefs de groupement, leaders religieux, société civile).
- **Médecin chef du district sanitaire (basé à Kembé)**
Identification des besoins précis et coordination au niveau du district sanitaire (Kembé-Satema) au sein de la Région sanitaire n°6. En fonction depuis 2018, sur place depuis février 2019.
- **COGES du centre de santé**
Gestion des dotations.



HISTORIQUE

- En janvier 2020, l'**ONG COHEB** a réalisé des dotations de médicaments auprès du centre de santé et proposé des soins gratuits pour les femmes et les enfants.
- Le **projet SENI**²¹ a également appuyé les personnels de santé (prise en charge du personnel soignant principalement).



BONNES ET MAUVAISES PRATIQUES

- **S'assurer** que les activités sont réalisées avec transparence et équité.



DOCUMENTATION

- Ministère de la Santé publique, de la population et de la lutte contre le SIDA, *Normes relatives au district de santé*, 2010. En particulier :
 - La section 6.2 spécifie le type d'infrastructure nécessaire en fonction de la taille de la population ;
 - Les sections 6.3 et 6.4 présentent la liste des personnels requis selon le type d'infrastructure ;
 - La section 6.5 précise les bâtiments et salles nécessaires selon le type d'infrastructure de santé ;
 - Les sections 6.5.3 et 6.6 détaillent les exigences en équipements requis pour un hôpital de district et un centre de santé.
- Ministère de la Santé publique, de la population et de la lutte contre le SIDA, *Décret n.19-031 portant gratuité ciblée des soins dans les formations sanitaires en République centrafricaine*, février 2019.
- Ministère de la Santé publique, de la population et de la lutte contre le SIDA, *Rapport de l'atelier de dialogue stratégique pour renforcer la coordination et les actions relatives au VIH dans le contexte humanitaire en République centrafricaine*, décembre 2019.
- Ministère de la Santé publique, de la population et de la lutte contre le SIDA, *Programme national définissant les stratégies en matière de lutte contre le VIH*, disponible auprès du Cluster Santé et nutrition.
- Ministère de la Santé publique, de la population et de la lutte contre le SIDA, *Plan de transition du secteur santé en République centrafricaine*, 2015-2016, février 2015.

²¹ Le projet SENI (« santé » en sango) de la Banque mondiale a pour ambition d'améliorer la qualité des services de santé essentiels en République centrafricaine et d'accroître ainsi leur utilisation par la population.

Santé

PRIORITÉ 1 - Renforcer les capacités du personnel de santé



Court terme



Moyen terme



Long terme

Former le personnel de santé déjà présent dans la localité

L'affectation de personnel qualifié s'avère être une priorité pour la population, en raison notamment de l'absence de médecin qualifié dans la localité.

Appuyer l'affectation de médecins qualifiés

PRIORITÉ 2 - Équiper et agrandir les infrastructures de santé



Court terme



Moyen terme



Long terme

Doter les infrastructures de santé en médicaments et en équipements de santé (matériel de soin, ambulance, lits)

Les participants aux groupes de discussion ont estimé que la construction d'un nouveau centre n'était pas nécessaire, et privilégiaient l'agrandissement du centre existant. Il s'agirait de construire en priorité un bloc opératoire et une maternité, ainsi qu'un centre de prise en charge et de dépistage volontaire pour le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) et la tuberculose.

Agrandir le centre de santé actuel

A plus long terme, l'hôpital de district pourrait bénéficier d'un bâtiment supplémentaire (deux salles) pour le service de pédiatrie et le centre de santé d'un bâtiment pour la maternité.

Agriculture et élevage



ACTEURS IDENTIFIÉS

- **Mairie et sous-préfecture**
Coordination des activités avec les ONG et les acteurs locaux (chefs de quartier, chefs de groupe, leaders religieux, société civile).
- **Chefs de groupement et de quartier**
Identification des groupements agro-pastoraux et participation à leur création.
- **Chef de service préfectoral de l'Agriculture, basé à Moby**
Supervision des activités agricoles, notamment des formations techniques.
- **Commission nationale de l'environnement et du développement durable (CNEDD) et son agence d'exécution l'Agence pour l'environnement et le développement durable (AEDD)**
Consultation pour les questions relatives aux intrants agricoles. L'article 31 du code de l'environnement mentionne l'existence d'une liste d'engrais et pesticides chimiques homologués dans le cadre des activités agricoles. Les entités citées doivent pouvoir en fournir une copie.
- **Ni l'ACDA ni l'ANDE ne sont présentes à Satema.** Mais elles sont mobilisables au niveau de la préfecture de Moby.



BONNES ET MAUVAISES PRATIQUES

- **Respecter** le calendrier agricole : la formation des groupements et les distributions d'intrants doivent se faire respectivement en février et en mars.
- **S'assurer** de la qualité des semences et du matériel distribués, ainsi que de la transparence du processus de distribution, et effectuer un suivi des activités. Les produits phytosanitaires et engrais devraient être en priorité composés d'éléments naturels (bio pesticides), disponibles sur place.



DOCUMENTATION

- FAO, *Calendrier agricole de la République centrafricaine*.
- Ministère de l'Agriculture et du développement rural, *Programme de développement agricole de la région n°6 préfectures du Mbomou, de la Basse-Kotto et du Haut-Mbomou*.
- Ministère de l'Agriculture et du développement rural, *Programme agricole intégré de résilience, de sécurité alimentaire et de relance économique (PAIRSARE) 2016-2021*.
- CNEDD/ AEDD : Liste d'engrais et pesticides chimiques homologués dans le cadre des activités agricoles. Mentionnée dans le Code de l'environnement (Article 31). Copies disponibles en principe auprès de la CNEDD et l'AEDD.
- Cluster Sécurité alimentaire, *Carte de la présence des structures décentralisées du ministère de l'Agriculture*, octobre 2020
- Cluster Sécurité alimentaire, *Dashboard activités des partenaires du Cluster Sécurité alimentaire en RCA*, 2020.
- Le statut révisé de l'ANDE, adopté en 2020. Ce statut prévoit maintenant la division du territoire national en sept directions régionales (contre trois actuellement). Cette réorganisation devrait permettre aux agents de disposer de plus de ressources pour des zones d'intervention plus restreintes.
- Décision de l'ANDE sur les prix fixés des vaccinations animales, document disponible au bureau central de l'ANDE à Bangui²².



HISTORIQUE

- **L'ONG ACTED** a réalisé des dotations en semences maraîchères et des formations auprès des agriculteurs à l'été 2020.

²² Entretien avec le directeur régional de l'ANDE, septembre 2020, Bambari.

Agriculture et élevage

PRIORITÉ 1 - Appuyer les groupements agricoles



Court terme



Moyen terme



Long terme

Doter les groupements en intrants agricoles (outils, semences, produits phytosanitaires)

Appuyer financièrement les groupements agricoles (notamment pour les activités de désherbage)

Former les groupements aux techniques culturales

Construire un espace de stockage des produits agricoles

Les foires semblent être un modèle de distribution à privilégier selon les participants aux groupes de discussion, car elles permettent aux acteurs locaux d'écouler une partie de leur production, avec des semences adaptées au contexte agro-écologique.

Bien que complexe sur le plan logistique, la foire permet surtout à ce que tous les profils de producteurs se fournissent en fonction de leurs besoins et de leurs capacités de culture²³. Cette modalité demande de l'anticipation afin d'être en mesure de respecter le calendrier agricole : l'idéal est d'organiser la foire au moins un mois avant le début de la période de semis afin que les agriculteurs disposent des semences à temps et que les commerçants puissent écouler leurs éventuels surplus suite à la foire. L'identification de semences adaptées aux caractéristiques agro-écologiques de la zone devrait être entreprise en lien avec le représentant de l'ACDA basé à Mobaye. Des tests de germination devraient être réalisés afin de sélectionner les meilleures semences à proposer lors de la foire.

²³ Entretien avec un chef de projet de sécurité alimentaire, ACTED, novembre 2020, Bangui.

PRIORITÉ 2 - Soutenir l'élevage de petit bétail



Court terme



Moyen terme



Long terme

Doter les groupements en petit bétail et en matériel (clôture notamment)

Former les groupements pastoraux aux techniques d'élevage (soins vétérinaires en priorité)

La dotation en bétails devrait s'accompagner d'une formation, si possible de la part de l'ANDE, sur le logement des bêtes, l'organisation d'un système de rotation entre les membres du groupement pour assurer le nettoyage des enclos et nourrir les bêtes, et la mise place une caisse commune pour l'achat de médicaments ou de nourriture pour les bêtes.

Le modèle des groupements agro-multiplicateurs pourrait être envisagé, en particulier pour le petit bétail : un ou plusieurs groupements sont chargés de faire se reproduire le petit bétail et s'engagent à donner tout ou partie des portées aux autres groupements²⁴.

²⁴ Entretien avec un chef de projet de sécurité alimentaire, ACTED, novembre 2020, Bangui.

Commerce



ACTEURS IDENTIFIÉS

- **Mairie**
Identification des besoins et des personnes ressources. Coordination des activités avec les ONG et les acteurs locaux (chefs de quartier, chefs de groupe, leaders religieux, société civile). En tant que gestionnaire du marché central, la mairie représente un interlocuteur privilégié pour la plupart des questions liées au commerce.
- **Société civile**
OFCA, représentant de la jeunesse, ouvriers maçons : participation aux travaux.
- **L'Agence d'exécution des travaux d'intérêt public en Centrafrique (AGETIP-CAF)**
C'est une association paraétatique, qui met en œuvre les projets du gouvernement centrafricain financés par des bailleurs internationaux.



DOCUMENTATION

- Suivi des marchés, REACH, *Bulletins mensuels sur les prix et disponibilités de produits essentiels*.
- Matrice 4W du groupe de travail « Cash Working Group ».
- Cash learning partnership (CaLP), *Delivering Money: Cash Transfer Mechanisms in Emergencies*, 2010.
- Harvey P. and Bailey S., *Good Practice Review 11: Cash Transfer Programming in Emergencies*, 2011.



HISTORIQUE

- Il a été rapporté que le **projet LONDO** était intervenu à Satema. Sur financement de la **Banque mondiale et exécuté par l'AGETIP-CAF**, il s'occupe depuis fin 2020 de la réhabilitation des axes ruraux.



BONNES ET MAUVAISES PRATIQUES

- **Informier et sensibiliser** l'ensemble de la communauté afin que tout le monde puisse participer aux travaux.
- **S'assurer** de la transparence et de l'équité du processus de mobilisation des commerçants et des dotations.

Commerce

PRIORITÉ 1 - Réhabiliter les marchés locaux



Court terme



Moyen terme



Long terme

Réhabiliter les marchés du soir et Modangba

Le modèle des marchés de Bambari (marché central et marché Kidigra) a été proposé pour guider la réhabilitation des marchés de Satema. Un COGES pourrait être créé et appuyé pour assurer la gestion de ces marchés.

Construction d'un site de dépôt d'ordures près du marché Modangba

PRIORITÉ 2 - Appuyer les commerçants



Court terme



Moyen terme



Long terme

Former les commerçants à la gestion financière et aux techniques de vente

Concernant l'accès au crédit, il serait préférable de renforcer en priorité les instruments financiers communautaires ou de proximité car les organismes de microfinance sont présents en RCA mais concentrés à Bangui²⁵. La création d'AVEC pourrait être envisagée : première échelle de microfinance au-dessus de la tontine elles permettent un accès facile et non-contraignant au crédit à moyen terme (le cycle de crédit dure de 3 à 9 mois).

Créer une structure locale de micro-finance

Il serait préférable que les commerçants présentent un plan d'affaires ou d'investissement pour accéder au crédit, afin d'assurer que les crédits soient rentables, ou a minima bien utilisés²⁶.

²⁵ Entretien avec un chef de projet relance économique, ACTED, septembre 2020, Bangui.

²⁶ Entretien avec un chef de projet relance économique, OXFAM, septembre 2020, Bangui.

PRIORITÉ 3 - Soutenir le développement des activités commerciales



Court terme



Moyen terme



Long terme

Aider les commerçants à diversifier leurs produits (alimentaires et non-alimentaires) et leurs clients (acteurs extérieurs, ONG)

L'état des infrastructures routières demeure un important frein aux activités marchandes. Le développement de ces dernières s'avère donc en grande partie lié à l'amélioration des conditions de circulation sur les axes. Pour la réhabilitation des pistes, la direction régionale des Travaux publics (AGETIP-CAF) en lien avec l'ACDA sont les acteurs à consulter. La mairie pourrait identifier des ouvriers qualifiés. La communauté pourrait également être mobilisée pour des activités de THIMO.

Réhabiliter les infrastructures routières pour dynamiser les échanges économiques

Pêche



ACTEURS IDENTIFIÉS

- **Mairie**
Coordination des activités avec les ONG et les acteurs locaux (chefs de quartier, chefs de groupe, leaders religieux, société civile).
- **Chefs de groupement et de quartier**
Identification des personnes ressources pour continuer les efforts de structuration de la filière.
- **Société civile**
OFCA et représentant de la jeunesse pour l'appui à la mise en place des activités.



DOCUMENTATION

- Ministère de l'Agriculture et du développement rural, *Programme de développement agricole de la Région n°6 préfectures du Mbomou, de la Basse-Kotto et du Haut-Mbomou, 2016.*



HISTORIQUE

- Aucune intervention menée/rapportée à ce jour.



BONNES ET MAUVAISES PRATIQUES

- **S'assurer** de la transparence et de l'équité du processus de dotation.

Pêche

PRIORITÉ 1 - Appuyer la pratique de la pêche



Court terme



Moyen terme



Long terme

Doter les groupements en matériel (filet, pirogue, hameçon)

Former les groupements aux techniques de pêche

Appuyer financièrement les groupements de pêcheurs

La dotation en matériel pourrait intervenir en début de saison sèche (de décembre à mars).

Priorisation intersectorielle

Secteur prioritaire 1

Santé

PRIORITÉ 1 : renforcer des capacités du personnel de santé
PRIORITÉ 2 : équiper et agrandir les infrastructures de santé

Secteur prioritaire 2

Commerce

PRIORITÉ 1 : réhabiliter les marchés locaux
PRIORITÉ 2 : appuyer les commerçants
PRIORITÉ 3 : soutenir le développement des activités commerciales

Secteur prioritaire 3

Agriculture et élevage

PRIORITÉ 1 : appuyer les groupements agricoles
PRIORITÉ 2 : soutenir l'élevage de petit bétail

Eau

PRIORITÉ 1 : construire, réhabiliter et améliorer les points d'eau
PRIORITÉ 2 : créer et appuyer les comités de gestion

Éducation

PRIORITÉ 1 : appuyer le personnel enseignant
PRIORITÉ 2 : construire de nouvelles infrastructures scolaires

Hygiène et ass.

PRIORITÉ 1 : construire des latrines communautaires
PRIORITÉ 2 : appuyer la construction de latrines familiales

Pêche

PRIORITÉ 1 : appuyer la pratique de la pêche

La priorisation intersectorielle a été réalisée avec la communauté et les autorités locales lors des 4 ateliers de planification participative les 26 et 27 novembre 2020 à Satema.

ANNEXE - Méthodologie

COLLECTE DE DONNÉES

Les données primaires dont dispose AGORA sont collectées à travers des méthodes quantitatives et qualitatives. Elles permettent d'établir un diagnostic territorial, rassemblant les principales caractéristiques du territoire et d'évaluer les besoins de ses communautés.

Au sein de chaque localité, sont rencontrés :

- Les acteurs institutionnels locaux ;
- Les services techniques locaux (lorsqu'ils sont présents) ;
- Les leaders communautaires et religieux ;
- Les acteurs de la société civile ;
- Les fournisseurs de service de base ;
- Les principaux acteurs économiques ;
- Les membres de la communauté : résidents de la localité.

L'unité de mesure est celle de « l'aire urbaine », soit l'aire géographique comprise dans un rayon de 5 à 10 km autour du centre urbain (concentration de populations, de bâtis et de services). Cela correspond à la zone d'accès aux services de base couvrant une distance qui peut être parcourue à pied sur la journée par les populations locales.

Entretiens avec les autorités locales

Les données sont collectées par l'équipe AGORA grâce à des entretiens semi-directifs individuels avec des informateurs clés. Ces personnes ressources sont identifiées à partir des informations recueillies lors de la présentation initiale aux autorités locales, ainsi que par la méthode dite de la « boule de neige ».

Ateliers de cartographie participative

Les ateliers de cartographie participative sont menés avec 6 à 8 membres de la communauté. Ils ont pour objectifs de cartographier les zones de peuplement du territoire ainsi que les services essentiels en eau/hygiène/assainissement, santé, éducation et marchés. Une désagrégation selon le genre est effectuée. Le statut de déplacement, l'âge et l'ethnie sont des critères de désagrégation envisagés selon le contexte local.

Ces ateliers sont menés sur le modèle des groupes de discussion, à l'aide de guides de discussion semi-directifs. La spécificité de cette activité repose sur l'utilisation de fonds de carte comme support privilégié pour la collecte des réponses des participants.

Entretiens avec les fournisseurs de services de base

Ces entretiens dirigés sont réalisés avec des informateurs clés disposant d'informations sectorielles, grâce à l'outil KOBO. L'échantillonnage est le plus exhaustif possible et cible 20 à 40 informateurs clés parmi les principaux fournisseurs de services de base dans chaque localité, relevés pendant la cartographie participative.

Groupes de discussion avec les membres de la communauté

Ces groupes de discussion suivent un canevas semi-directif ayant pour objectif de faire émerger des discussions entre les participants sur les thématiques suivantes :

- Vulnérabilités socio-économiques de la population ;
- Mécanismes de gouvernance locale ;
- Enjeux d'accès aux services de base ;
- Cohésion sociale et solutions durables.

A l'instar des ateliers cartographiques, une désagrégation systématique est opérée sur le genre. L'âge, l'ethnie et le statut de déplacement peuvent être pris en compte selon le contexte.

Etude des filières économiques

Afin d'analyser le tissu économique de chaque localité, les équipes AGORA mènent des groupes de discussion avec les principaux acteurs économiques locaux. Sur cette base, des entretiens individuels plus poussés sont menés avec les acteurs économiques clés du territoire pour identifier les opportunités de création de valeurs au sein des filières locales porteuses.

Les répondants aux groupes de discussion sont issus de différentes couches sociales et représentent différentes filières économiques. Une attention particulière est portée à ce que chaque maillon de la chaîne de valeur soit représentée par un participant (producteur, intermédiaire, transformateur, transporteur, commerçant, consommateur).

Les répondants aux entretiens individuels sont des opérateurs économiques reconnus et recommandés pour leur expertise ou leur niveau de connaissance des filières identifiées dans la localité.

Diagnostic des capacités des organisations de la société civile (OSC)

Dans chacune des 21 localités ciblées, les équipes AGORA ont utilisé une version allégée de l'outil *Taking the Lead* développé par OXFAM. Dans le cadre de RELSUDE, *Taking the Lead* consiste en l'autodiagnostic par les OSC de leurs capacités.

Les OSC sont d'abord appelées à déposer un dossier de candidature pour participer ensuite à un atelier. Puis, sur la base d'une grille de critères élaborée avec OXFAM, entre 5 et 10 organisations sont conviées pour l'atelier. La liste des critères comprend des aspects administratifs (statut officiel et règlement intérieur), techniques (rapports d'activités et financiers) et qualitatifs (perception de l'organisation au niveau local au cours des outils précédemment mis en oeuvre par AGORA). L'atelier de travail permet, en suivant un guide d'entretien élaboré par OXFAM, de mener une auto-évaluation des capacités techniques et organisationnelles.

Diagnostic des capacités des acteurs institutionnels

Ces entretiens semi-directifs, avec les acteurs institutionnels en place permettent de dresser un bilan de leurs missions, d'analyser leur niveau de compréhension de leurs rôles et responsabilités, d'évaluer leurs besoins de renforcement techniques et organisationnels au regard de leurs mandats.

Les acteurs institutionnels ciblés sont les personnes ressources au sein des services communaux et des services techniques déconcentrés de l'Etat.

ANALYSE

Analyse des données quantitatives

Les données quantitatives obtenues sur les différents services sont saisies *via* l'application KOBO sur les tablettes. Elles sont ensuite envoyées sur le serveur IMPACT afin d'être téléchargées, nettoyées et analysées.

Le nettoyage de données, conforme aux standards IMPACT, consiste principalement en :

- L'anonymisation des données ;
- La suppression des valeurs aberrantes pour les questions quantitatives ;
- La vérification de la pertinence des mentions "autre" ;
- La vérification de la cohérence des données (caractéristiques renseignées selon le type d'infrastructure).

L'analyse reprend les principales questions posées dans le questionnaire KOBO et détermine le niveau de fonctionnalité des infrastructures communautaires. Cette analyse quantitative est ensuite mise en perspective avec les données qualitatives collectées à l'aide des autres outils AGORA. Elle permet aussi de recueillir le point de vue des gestionnaires de service sur l'utilisation des infrastructures, et leurs besoins en renforcement de capacités pour la gestion de celles-ci.

Analyse des données qualitatives

Toutes les notes prises manuellement lors des entretiens semi-directifs et des groupes de discussion sont saisies sur ordinateur, dans une matrice élaborée pour chacune des villes. Cette matrice permet de présenter sur un même document toutes les informations collectées lors du diagnostic (à l'exception du questionnaire KOBO et *Taking the Lead*).

Des entretiens avec des experts techniques et institutionnels, permettent enfin d'enrichir les données collectées et l'analyse réalisée avec une perspective opérationnelle.

Le logiciel d'analyse qualitative Nvivo est utilisé pour permettre un traitement transversal de l'ensemble des données (qualitatives et quantitatives, primaires et secondaires).

DÉFIS ET LIMITES

Les analyses présentées dans ce document sont des conclusions basées sur des données collectées lors d'un intervalle de temps précis et limité. Les principaux défis rencontrés pour la conduite de la recherche ainsi que les moyens de mitigation mis en place sont listés à suivre :

- **La disponibilité des informateurs clés.** La prise de rendez-vous avec les personnes ressources, dès le premier jour de la collecte de données a été la solution adoptée ;
- **Les biais de perception de certains acteurs locaux.** Beaucoup d'informateurs clés possédaient en effet une "double casquette" au niveau local (à la fois membre de la municipalité et acteur économique ou président d'une association, etc.). La triangulation des informations, possible grâce au large panel d'acteurs rencontrés, permet de pallier les biais de perception des personnes interrogées ;
- **La sensibilité des thématiques abordées,** notamment sur les aspects de justice et cohésion sociale. Pour cela l'équipe AGORA a veillé à n'exclure aucune communauté lors des entretiens individuels ou de la mobilisation communautaire effectuée pour les groupes de discussion.